



RAPPORT

ANNUEL

2018

**SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS MÉNAGERS**



**Réduire &
Sensibiliser**



Collecter



Valoriser



Financer

SOMMAIRE



Réduire & Sensibiliser

La réduction des déchets à la source	p 6
La communication de proximité	p 8
La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation.....	p 10



Collecter

La collecte des déchets ménagers et assimilés	p 14
L'unité Bacs et Points d'Apport Volontaire	p 19



Valoriser

L'unité déchèteries et moyens matériels	p 24
Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation	p 27
Les unités de compostage des déchets végétaux.....	p 30
Le démantèlement des encombrants	p 31
La valorisation du bois.....	p 32
La valorisation des gravats.....	p 33
La valorisation des bennes tout-venant des déchèteries	p 34
Le transfert et l'enfouissement des déchets	p 35
Le stockage des déchets ultimes	p 36



Financer

Les dépenses	p 38
Les recettes	p 38

Annexes

Annexes.....	p 40
--------------	------

ÉDITO

Jean-Luc GALLIOT
Vice-Président Délégué
aux politiques
environnementales
et qualité de la vie



Le bilan ainsi présenté démontre une nouvelle fois que les Tourangeles et les Tourangeaux sont attentifs à la prévention des déchets, leur recyclage et leur valorisation. Avec 52 % de valorisation des déchets produits par les habitants, la métropole obtient des résultats supérieurs à la moyenne nationale (45 % de recyclage).

Cet effort doit être poursuivi et amplifié pour faire « maigrir » nos poubelles.

C'est le sens des campagnes de sensibilisation conduites avec le Syndicat Mixte Touraine Propre, les bailleurs sociaux, l'ensemble des collectivités locales de ce département. C'est ainsi que 60000 plaquettes de communication ont été diffusées dans l'habitat locatif du département pour encourager à consommer différemment pour limiter les déchets ...à la source. Une campagne a été initiée sur les petits plastiques à usage unique évitables, qui seront bientôt interdits (ex : pailles en plastiques).

C'est pourquoi Tours Métropole Val de Loire va accueillir un nouveau centre de tri qui permettra d'améliorer encore les performances de recyclage. Les consignes seront bientôt élargies pour accepter dans la poubelle jaune des matériaux supplémentaires : films plastiques, barquettes, pots de yaourts ...Les nouvelles technologies autoriseront la valorisation de petits métaux qui partent encore en stockage (ex : capsules de café ou de bouteilles).

C'est ainsi que 30 000 tonnes de déchets verts collectés en porte à porte ou en déchèteries sont transformées en compost utilisé sur les terres agricoles de notre secteur par substitution aux engrais chimiques.

C'est ainsi que près de 20000 bio composteurs ont été distribués gratuitement chez les particuliers, que des campagnes sont menées par les services métropolitains, notamment à la Gloriette, dans les écoles, pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Malgré ces efforts, il restera encore pendant des années des milliers de tonnes de déchets résiduels qu'il faudra bien traiter. Le gisement continue en effet de progresser quand la population augmente et que l'activité économique se développe. Le changement des comportements est lent et nécessite des actions dans la durée.

Il convient pour ce faire de rechercher les solutions les plus performantes, financièrement acceptables pour les contribuables, qui refusent toute augmentation de la fiscalité, dans le respect de réglementation jamais stabilisée, dans le respect de règles sanitaires de plus en plus contraignantes.

L'augmentation annoncée des taxes sur l'enfouissement (TGAP), la fermeture programmée des centres de stockage de Sonzay et Chanceaux près Loches, sont sources d'inquiétudes. La hausse des dépenses, l'absence de solution de traitement en proximité interrogent l'avenir.

Les études se poursuivent donc en lien avec les services de l'Etat et du Conseil régional dès lors que le plan départemental adopté après une large concertation en 2014, qui était sur le point d'aboutir, est remis en cause par de nouvelles orientations législatives.

La transition écologique souhaitée par tous impose de mettre en œuvre des projets réalistes et de bon sens.







RÉDUIRE ET SENSIBILISER



La réduction des déchets
à la source p 6

La communication
de proximité p 8

La sensibilisation
des scolaires aux gestes
de tri & à la valorisation p 10



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE



Guide composteur avec un composteur partagé

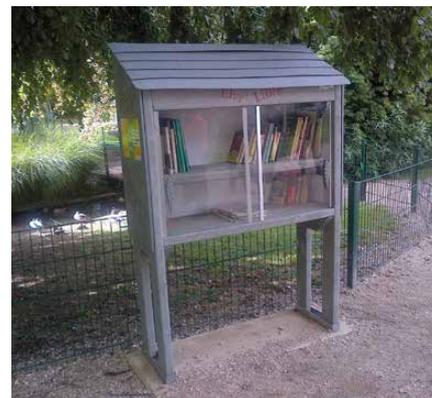


Composteur individuel de jardin

Prévention des déchets

- **20 086 composteurs** ont été distribués aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de 29.6 %.
- Afin de satisfaire et de ne pas défavoriser les foyers ne possédant pas de jardin, **550 lombricomposteurs** sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cette action permet de détourner et de valoriser environ 75 kg de déchets par an et par foyer.
- À ce jour, un **ambassadeur de collecte, guide composteur** est désormais référent sur le sujet du compostage. Sa mission consiste à développer des sites de compostage partagé ainsi qu'à orienter et accompagner les usagers dans leur démarche de traitement des déchets à la source.
- **9 Sites de compostage partagé** installés par Tours Métropole Val de Loire sont aujourd'hui en fonctionnement, et de nombreux autres sont en projet. *(voir photo)*
- Le nombre d'**étiquettes Stop Pub** apposées sur les boîtes aux lettres de notre territoire ne cesse d'augmenter, nous sommes à ce jour à un taux d'apposition de 24 % soit environ 1 237 tonnes/an de prospectus évités.
- **34 boîtes à livres** sont aujourd'hui installées. Elles permettent dans des lieux propices à la détente de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre

le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun.



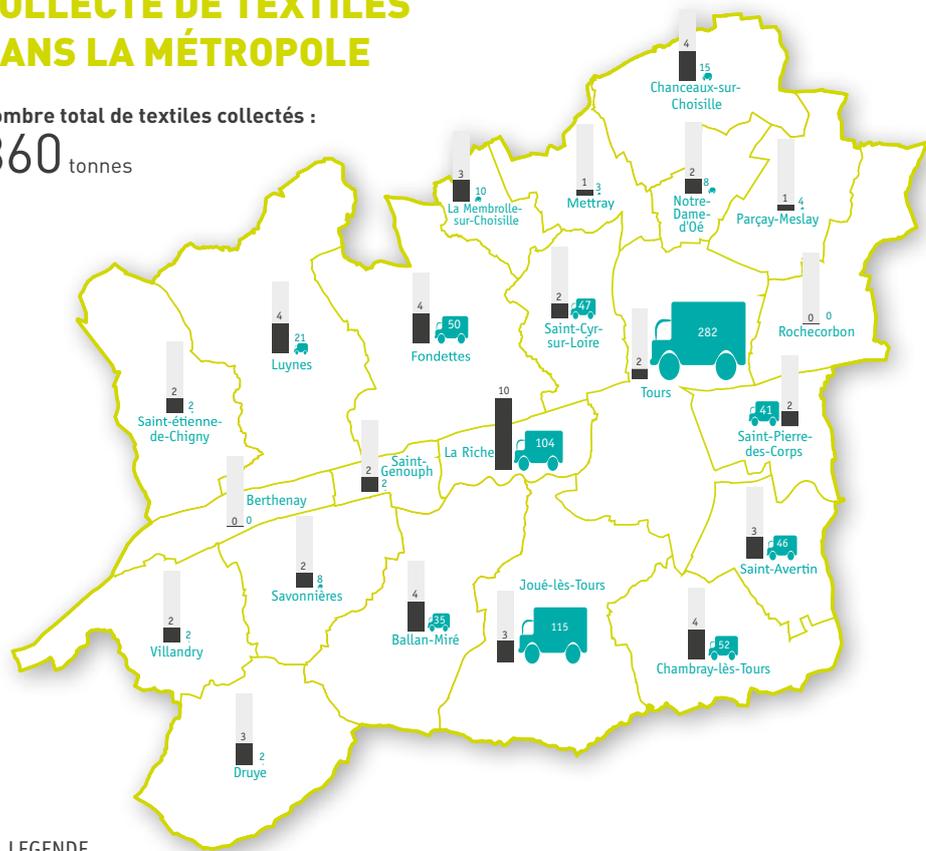
Boîte à livres

- Grâce à un maillage de **127 bornes textiles** implantées sur le territoire, l'entreprise Le Relais a collecté, recyclé et valorisé 861 tonnes de textiles en 2018, soit une augmentation de collecte de 18 % par rapport à 2017. *(voir carte)*
- **La TriMobile** créée depuis 2015, dispositif de communication de proximité très apprécié des habitants, permet d'apporter un service de proximité. Elle renseigne aussi les usagers sur l'ensemble des sujets liés aux déchets. En effet, ce service répond aux souhaits des personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas de véhicule et /ou qui habitent loin d'une déchèterie et qui souhaitent trier leurs déchets.



COLLECTE DE TEXTILES DANS LA MÉTROPOLE

Nombre total de textiles collectés :
860 tonnes



LEGENDE

- Poids (tonnes)
- Ratio (kg/hab)

Source : Chiffres 2018 Le Relais
Réalisation : Tours Métropole
Val de Loire, le 17 avril 2019

BILAN DE LA TRIMOBILE POUR L'ANNÉE 2018



3 310 personnes sont venues à la Trimobile pour y déposer des déchets, ou pour y demander des renseignements.



5 529 Petits Appareils Ménagers collectés, soit 14,5 tonnes



2 061 ampoules et néons collectés



1 232 cartouches d'encre collectées



5 400 radiographies collectées



554 sacs de textiles collectés, soit 2,2 tonnes



410 paires de lunettes collectées



472 kg de piles et petites batteries collectées



Trimobile sur le marché Coty



Stop pub sur une boîte aux lettres



Borne Textile aux Rives du Cher

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

La sensibilisation des habitants aux consignes de collecte :

6 ambassadeurs de collecte assurent la communication au quotidien auprès de la population en matière de la collecte sélective et des consignes métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

- **L'information auprès des usagers** : rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri et répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- **Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives** : les ambassadeurs en relation avec les agents de la collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndicats d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

La communication de proximité :

Les ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de la Métropole vers les administrés. À ce titre, ils réalisent chaque année les missions suivantes :

LES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions quotidiennes sont **les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte** directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes

liées aux déchets. Ils expliquent pourquoi la poubelle n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

- **1 200 actions** ont été menées par les ambassadeurs de tri qui ont permis de sensibiliser 1 044 personnes.



Stand d'information



Oriflammes

LES INFORMATIONS DE GROUPES

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes. Les thèmes abordés sont le tri, le recyclage, les consignes de collecte, par l'intermédiaire d'outils appropriés (affiches de tri, mémo tri, aide-mémoires, sticker consignes de tri...).

- **13 animations de groupe** ont été mises en place, ayant permis de rencontrer 289 personnes.

L'HABITAT COLLECTIF

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

- **Inform** sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, ré-informer les habitants de logements en habitat col-

lectif sur les consignes de tri.

- **Apporter des solutions** aux gardiens afin de faciliter le geste de tri.
- **Mettre en place la signalétique** sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

Les outils de communication utilisés

Afin de faciliter la mission des ambassadeurs, il existe divers outils de communication :

- **Des tri-sacs de 40L** qui permettent de transporter plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (4 200 tri-sacs jaunes et 3 600 tri-sacs verres ont été distribués).
- **Des documents rappelant les consignes de tri** et pouvant être affichés dans les logements (5 000 guides de tri Points d'Apport Volontaire Enterrés, 1 600 mémos pour le tri, 600 stickers consignes de tri, 420 affiches locaux poubelles, 1 300 aides mémoires, 2 000 réglettes pour le tri distribuées lors des interventions).

LES ACTIONS EN 2018

- **406 actions d'informations** en porte-à-porte liées aux consignes de tri ont permis de rencontrer 1 442 foyers.
- **5 mises en place de PAVE** (Points d'Apport Volontaire Enterrés) ont été effectuées et ont permis de sensibiliser 869 logements.
- **Une enquête de sensibilisation** sur les règles de présentation des bacs à déchets sur les secteurs de Prébendes, Heurteloup et Plumereau a permis de démarcher 1 200 logements pour un total de 87 % de personnes rencontrées.
- **Une information de la collecte carton** des commerces du centre-ville de Tours a permis de sensibiliser 400 commerçants pendant les fêtes de fin d'année.
- **11 animations grand public** pour 737 personnes vues (stand marché de la Rabière, journée du développement durable sur le Parc de la Gloriette, stand quartier Sannitas).
- **15 stands d'informations** pour 504 personnes sensibilisées.
- **1 366 missions quotidiennes et 126 actions correctives** pour 1 427 personnes vues et sensibilisées.





Stand d'informations
à la braderie de Tours

Gobelets
réutilisables



Guide de sécurité des
agents de collecte



160 000
aide-mémoires



Sachet de graines



Trisac



Réglette de tri



- Le suivi du ramassage des cartons par TRI 37 afin de contrôler la qualité des présentations.

LES PRESTATIONS PRIVÉES SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ :

Les visites du centre de tri grand public

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour organiser les visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David à La Riche pour le public tel que centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains.

- **Nombre de visites en 2018** : 30 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 512 visiteurs adultes accueillis.
- **Nombre de visites de type portes ouvertes en soirée** : 13 visites portes ouvertes pour un total de 110 personnes venues en soirée.

Les stands et les manifestations

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle autour de l'action de trier, en participant à des actions de promotion du tri. Au total pour l'année 2018, 17 stands d'informations (Week-end vert de Joué-Lès-Tours, UNSS, braderie de Tours, accueil des nouveaux Jocondiens et des nouveaux Tourangeaux, Sport'ouvertes, marché de Fondettes, marchés de Tours (Beffroi, Coty et Velpeau), City Raid Andross, Natur au cœur, stand ST électroniques, salon de l'enfance, fête du Sanitas, fête de la gastronomie, Convergence Bio) ont permis de rencontrer plus de 1 921 personnes.

Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage. **Différents matériels et outils** sont utilisés lors des stands :

- **3 barnums** Tours Métropole Val de Loire.
- **Exposition** Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets.
- **Affiches pour les locaux poubelles des immeubles collectifs** (consignes de tri).

- **Mallette de l'ambassadeur de tri**, présentant le devenir des emballages recyclés.
- **Échantillons d'objets recyclés.**
- **Composteur en exposition.**
- Mise à disposition de **mémentos, guides du tri, aide-mémoires.**
- Document de présentation sur **l'utilisation des composteurs** et le compostage.

En bref

COMMUNICATION GÉNÉRALE ET FAITS MARQUANTS 2018

- **160 000 aide-mémoires** ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseignements sur le fonctionnement des déchèteries.
- **25 bacs bi-flux** ont été mis en place dans les bâtiments sportifs pour inciter les usagers à trier les déchets sur leurs sites de loisirs sportifs.
- **5 000 gobelets en plastique, réutilisables**, ont été prêtés à 25 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables.
- **3 010 logements collectifs** ont été vus par les ambassadeurs de tri afin d'expliquer à leurs habitants les nouvelles modalités de la collecte en PAVE.

- **2 500 tri-sacs pour le verre** ont été distribués pour faciliter le tri du verre sur les PAV pour les usagers.
- **2 500 tri-sacs pour les matières recyclables** ont été distribués pour faciliter le tri des déchets recyclables sur les PAVE pour les usagers.
- **5 000 réglettes de tri** ont été distribués (liste de 114 termes liés aux déchets précisant l'exutoire correct).
- **Mise à jour de 10 supports de communication** nouvelle version, installés sur les bacs lors d'événements sportifs ou culturels afin d'optimiser le repérage des conteneurs.
- **800 pochettes de sachets de graines** ont été données aux enfants lors des visites de la plateforme de compostage, ainsi qu'un sac en toile rempli de compost destiné à un usage familial.





LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES



aux gestes de tri & à la valorisation.



Les animations scolaires et périscolaires

Depuis l'automne 2018, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateformes de compostage). Le but est de **sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à son impact sur l'environnement**. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats...).

● 56 animations ont été réalisées avec la participation de 1 083 enfants.

Animation « Une brique, 3 matériaux »

Cette animation rencontre un vif succès, notamment grâce au pulpeur qui illustre bien **le recyclage de la brique alimentaire**.

● 8 animations ont été réalisées avec la participation de 198 enfants.

Animation « Du papier au papier »

Cette animation illustre **le recyclage des papiers usagés en papier recyclé** grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

● 38 animations ont été réalisées avec la participation de 925 élèves.

Animation « malle Rouletaboule »

Ce module propose de **rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets**, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

● 40 animations ont été réalisées avec la participation de 1 015 enfants.

Animation « Les secrets du compost »

Cette animation permet de comprendre **le recyclage des matières organiques**, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.



LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LES DÉCHETS (ANNÉE CIVILE 2018)

Le projet cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2018, les 4 prestataires JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont été chargés des animations scolaires suivantes :

Animation « Rien ne se perd, tout se transforme »

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec **deux créations au choix** : le hérisson et le porte-monnaie. Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa réalisation amène un plus considérable à cette animation.





Semaine du Développement Durable au Parc de la Gloriette

- 4 animations ont été réalisées avec la participation de 99 enfants.

Animation « Les secrets du lombricompostage »

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent **une expérience de recyclage grandeur nature**.

- 7 animations ont été réalisées avec la participation de 165 élèves.

Le centre de stockage des déchets ultimes

Animé grâce à une maquette représentant un centre d'enfouissement de déchets ménagers, le but de cet atelier est de **faire comprendre les différentes étapes de fonctionnement d'un centre d'enfouissement** et le devenir des déchets non-recyclables lorsqu'on les jette dans la poubelle d'ordures ménagères (collecte, traitement et valorisation).

- 33 animations ont été réalisées avec la participation de 691 élèves.

Animation « Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait ? »

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, **connaître les techniques et les intérêts du recyclage** (métaux, plastique, verre,...).

- 73 animations ont été réalisées avec la participation de 1 790 élèves.

Gaspillage alimentaire

Il s'agit de **comprendre comment sont produits les aliments**, ce qu'est le gaspillage

alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

- 33 animations ont été réalisées avec la participation de 971 élèves.

Les visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux

La Direction Déchets et Propreté finance le transport en car et l'animation des visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin.

- Les scolaires ont bénéficié de 15 visites toutes incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire, soit 414 visiteurs scolaires au total.

Les visites du centre de tri

La Direction Déchets et Propreté finance le transport en car et l'animation des visites du centre de tri des emballages ménagers de la Grange David.

- Les scolaires ont bénéficié de 173 visites dont 101 incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire, soit 3 149 visiteurs scolaires au total.

LE DÉFI DES ÉCOLES ACTE 13

Chaque année, un concours a lieu dans les écoles primaires de la Métropole.

Le défi des écoles en 2018 consistait en **un concours de collecte de briques alimentaires**.

BILAN : 36 écoles participantes, 255 classes soit 6 226 élèves pour 2 072 Kg de briques alimentaires collectées.

Les gagnants ont été primés par un chèque de 250 € valable dans les magasins de sport ou de culture.

LE PRÊT D'OUTILS

Les outils mis à disposition :

- Exposition Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets (prêt : 20 fois).
- Malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles (prêt : 12 fois).
- Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur le Développement Durable (prêt : 8 fois).
- Exposition photographique Yann Arthus Bertrand sur la Biodiversité (prêt : 10 fois).
- Malle ambassadeur du tri (prêt : 10 fois).
- Exposition Eco-Emballages (prêt : 5 fois).
- Kit papier recyclé (prêt : 8 fois).
- Jeu de l'oie géant (prêt : 7 fois).
- Jeu Détri'tout (prêt : 8 fois).
- Des autocollants rappelant les consignes de tri apposés sur les bacs jaunes.
- Des affiches A3 à afficher dans les locaux poubelles au-dessus des bacs jaunes.

BILAN TOTAL des animations 2018 :

408



ANIMATIONS ET VISITES, POUR 9 805 ÉLÈVES SENSIBILISÉS.



La collecte des déchets ménagers et assimilés p 14

L'unité Bacs et Points d'Apport Volontaire p 19





LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS et assimilés



Les prestations réalisées

Tours Métropole Val de Loire met à la disposition de ses habitants **un dispositif complet de collecte** des déchets ménagers :

- une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR),
- une collecte sélective des emballages et journaux-magazines,
- une collecte des déchets végétaux pour certaines communes,
- une collecte du verre,
- une collecte des encombrants,
- une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises de collecte privées.

LA RÉGIE :

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un **Service Collecte et Apport Volontaire** dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 235 agents, répartis sur trois dépôts :

Dépôt Nord (situé rue Christian Huygens à Tours Nord) qui accueille :

- 1 chef de dépôt
- 1 assistante
- 2 agents de maîtrise



- 1 chef d'équipe
- 39 agents
- 2 ambassadeurs de la collecte

Dépôt Centre (situé sur le site de pôle environnemental de La Grange David à La Riche) qui accueille :

- 1 chef de dépôt
- 1 adjoint au chef de dépôt
- 1 assistante
- 2 agents de maîtrise le matin et 2 agents de maîtrise l'après-midi
- 2 chefs d'équipe le matin et 1 chef d'équipe l'après-midi
- 61 agents le matin et 37 agents l'après-midi
- 2 ambassadeurs de la collecte

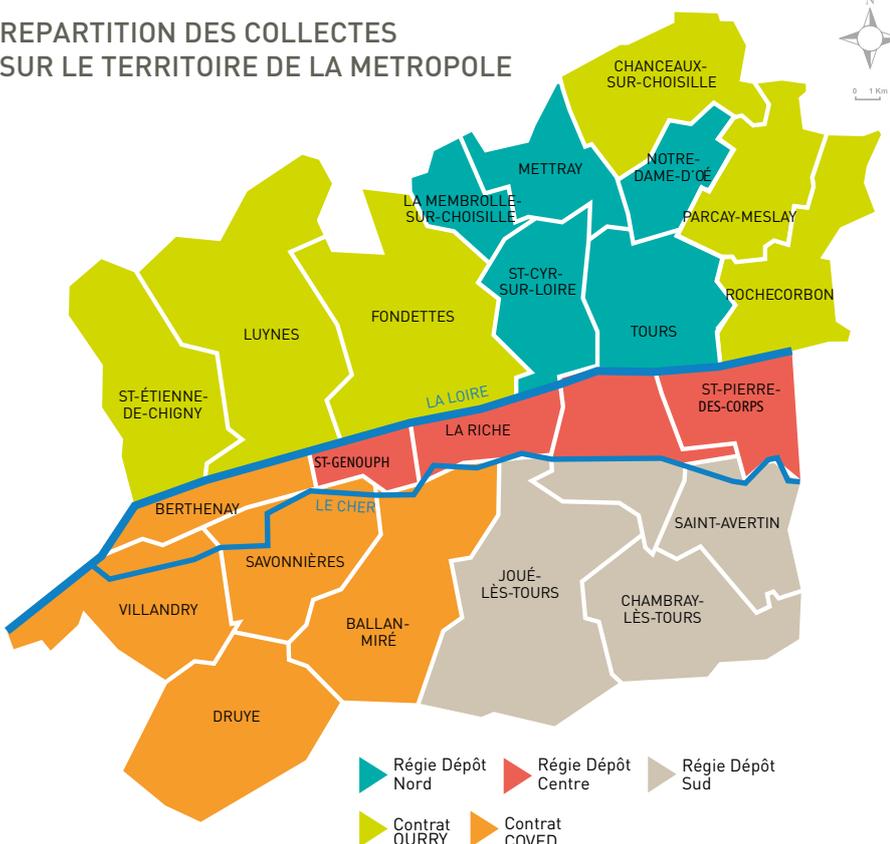
Dépôt Sud (situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-Lès-Tours) qui accueille :

- Collecte :**
- 1 chef de dépôt
 - 1 assistante
 - 2 agents de maîtrise
 - 2 chefs d'équipe
 - 49 agents
 - 2 ambassadrices de la collecte

Bacs/Apport Volontaire :

- 1 responsable
- 1 assistant
- 2 agents de maîtrise
- 11 agents
- Coordination sécurité
- 1 responsable
- 1 adjoint au responsable
- 1 assistante

REPARTITION DES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE



La régie collecte effectue **les missions suivantes :**

- La collecte des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes



Collecte de bacs à Ordures Ménagères Résiduelles

producteurs installés dans l'hypercentre de Tours.

- **La collecte des papiers de bureaux** pour les sites métropolitains.
- **La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés** destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher.

LES PRESTATAIRES PRIVÉS :

Tours Métropole Val de Loire fait appel à **des prestataires privés pour les collectes suivantes :**

- **La collecte des déchets verts** en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.
- **La collecte des déchets verts** en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph et Saint-Pierre-des-Corps.
- **La collecte des encombrants sur rendez-vous** sur l'ensemble des communes de la Métropole.
- **Le verre** en porte-à-porte **pour les gros producteurs** installés dans l'hypercentre de Tours.
- **Le carton** en porte-à-porte **pour les gros**

- **Les collectes sélectives** (emballages et journaux en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.

- **Les collectes de cartons des commerces** sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours centre) par l'entreprise d'insertion TRI 37.

- **La collecte des conteneurs d'apport volontaire** est réalisée :
 - par l'entreprise OURRY pour les bornes OMR et CS au Nord de la Loire et au Sud du Cher.
 - par l'entreprise COVED pour les bornes à verre sur l'ensemble du périmètre métropolitain.

Le parc de véhicules

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un parc de 50 Benches à Ordures Ménagères (BOM) à chargement arrière, 7 mini-benches, 5 micro-benches, 5 camions plateaux pour le service collecte des encombrants et 1 benne spécifique pour la collecte spécifique du verre.

- Dépôt Centre : 20 BOM + 2 mini-benches + 3 micro-benches
- Dépôt Nord : 13 BOM + 2 mini-benches + 2 micro-benches
- Dépôt Sud : 12 BOM + 3 mini-benches + 5 camions-plateaux encombrants + 1 camion de collecte spécifique du verre
- Réserve mécanique : 5 BOM

Le service dispose également d'un parc de 51 véhicules légers et utilitaires pour les besoins logistiques.

Les travaux d'entretien du matériel roulant sont réalisés en régie directe par le service mécanique ou confiés à des entreprises spécialisées dans des ateliers adaptés aux réparations spécifiques.

La répartition des effectifs est la suivante :

- 1 agent de maîtrise responsable du service parc roulant environnement et services transférés.
- 1 adjoint en charge des commandes et de la planification.
- 1 assistante pour la gestion administrative du service et des services transférés.
- 5 mécaniciens (2 au Dépôt Centre et 3 au Dépôt Sud).

RÉALISATIONS 2018

- La collecte des déchets végétaux en porte-à-porte a été étendue aux communes de La Riche et Saint-Genouph. Le développement de cette activité a été réalisée majoritairement par substitution d'une collecte hebdomadaire d'OMR par une collecte de déchets verts et ainsi limiter l'impact sur le coût du service.
 - Le marché de collecte destiné à effectuer les opérations de ramassage sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Etienne-de-Chigny a été renouvelé. Le marché a fait l'objet d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan, dans le cadre du contrat de réciprocité engagé par l'ATU entre la Métropole et les collectivités voisines et partenaires.
- L'entreprise Ourry a remporté le marché pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.
- À la faveur du marché évoqué ci-dessus, le marché de collecte des Points d'Apport Volontaire destinés à la collecte du verre a également été relancé dans le cadre du même groupement de commande, auquel adhèrera également la commune d'Ambillou. C'est l'entreprise SUEZ Recyclage et Valorisation qui a remporté le marché selon les mêmes conditions dans le temps.
 - Le marché de lavage des conteneurs d'apport volontaire a été relancé : l'entreprise ANCO, déjà titulaire du marché précédent est reconduite pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.



PROJETS 2019

- Le marché de collecte des Points d'Apport Volontaire destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et la collecte sélective sera relancé.
- Les marchés de génie civil pour l'implantation des PAVE et le marché d'acquisition de solutions embarquées pour collecter des données à des fins d'études seront également remis en concurrence.



Collecte de bacs jaunes sélectifs



Vidage d'un PAVE

CHIFFRES CLÉS

1 à 2 

PASSAGES PAR SEMAINE
POUR LES DÉCHETS
MÉNAGERS



16%

DE LA COLLECTE
SÉLECTIVE PROVIENT DE
L'APPORT VOLONTAIRE



LA PRODUCTION
DES DÉCHETS
VÉGÉTAUX
DIMINUE

La collecte de déchets résiduels

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

 Voir graphique correspondant page 43

Si le tonnage augmente sensiblement, celui-ci est corrélé à l'augmentation de la population mais affiche une certaine stabilité globale, considérant que la production par habitant est en repli d'environ 0,8 %. Le déploiement de collectes séparatives pour les déchets végétaux contribue sans doute à cette situation, en sus des efforts accentués sur le geste de tri.

L'apport volontaire poursuit son développement (16 % en 2018 [+1 % par rapport à 2017] contre 9 % en 2014, et 1 % en 2011).

La collecte sélective

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées. Les productions de cartons, de verre et de papiers de bureau ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes

spécifiques détaillées ultérieurement. Pour l'année 2018, les indicateurs concernant la collecte des emballages légers et des journaux/revues/magazines sont les suivants :

 Voir graphique correspondant page 43

Tant en termes de quantité collective qu'individuelle, **la production annuelle continue d'augmenter passant de 63,5kg/hab à près de 65kg/hab**, permettant d'augmenter la production globale de plus de 400T. Cette tendance démontre l'effort continu des usagers pour améliorer les performances en termes de tri sélectif. Ainsi, même si la production d'Ordures Ménagères Résiduelles subit de nouveau une augmentation cette année, il est à noter que la collecte sélective poursuit une courbe ascendante et permet d'envisager un taux de valorisation toujours en progression.

La répartition de l'apport volontaire pour la collecte sélective augmente elle aussi de 14 à 16 %, démontrant par là-même l'acceptation en hausse de ce mode de collecte pour la collecte sélective. Les campagnes de communication réalisées auprès des usagers concernés portent également leurs fruits.

La collecte des déchets végétaux

La collecte des végétaux est assurée sur une partie du territoire de la Métropole : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre, janvier et février), la collecte est maintenue avec une



Collecte des cartons des commerces en régie

périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé. En 2018, les indicateurs concernant la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte sont les suivants :

👁️ *Voir graphique correspondant page 44*

Avec une année 2018 particulièrement sèche au cours du 2nd semestre, **la production globale de déchets végétaux diminue**. Toutefois, la diminution reste atténuée grâce à l'extension de ces collectes sur les communes périurbaines.

La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour toutes les communes de la Métropole. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le Service de la Collecte de la Métropole : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel.

Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur

chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de trois camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

En 2018, les indicateurs concernant les encombrants sont les suivants :

👁️ *Voir graphique correspondant page 44*

La croissance observée les dernières années se stabilise. L'activité a également marqué un ralentissement dans le cadre des mouvements sociaux (tant internes qu'externes) qui a pu avoir un effet limitant sur la progression observée ces dernières années.

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole.

Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste



Collecte des encombrants

du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

👁️ *Voir graphique correspondant page 45*

Les tonnages évoluent très légèrement (+0,13 %), confirmant la tendance observée sur les autres flux et l'idée d'une potentielle reprise de la consommation liée à une meilleure dynamique économique et conjoncturelle. La collecte par la régie évolue sensiblement à la hausse (+5T) pendant que la prestation perd plus de 100T collectées sur l'année.



Collecte des cartons des commerces par TRI 37



Collecte du verre pour les bars, hôtels et restaurants

Vidage des encombrants sur la plateforme de démantèlement des Douets



La collecte du verre

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire ;
- les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques". Les commerçants sont équipés de caissettes ou de bacs spécialement dédiés, collectés les mardis et vendredis entre 7h30 et 14h30.

En 2018, les indicateurs concernant la collecte du verre sont les suivants :

👁️ [Voir graphique correspondant page 45](#)

Les campagnes de communication lancées cette année pour relancer la dynamique positive observée ces dernières années en termes d'évolution commencent à porter leurs fruits, en témoigne la reprise de la progression des tonnages (+0,9 %).

La collecte des papiers de bureaux

Dans l'optique de développer la valeur de l'exemple, le service a mis en place une collecte des papiers de bureaux. Il s'agit d'une collecte réalisée par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", auprès des sites métropolitains suivants :

- les bâtiments du siège de Tours Métropole Val de Loire
- les trois dépôts du Service Collecte et Apport Volontaire
- la STEP
- le SERA
- la maison des animateurs de tri

En 2018, 20,22 tonnes de papier de bureaux ont été collectées : ce flux explose (+120 %) en raison de l'accroissement permanent des efforts de dématérialisation opérés par les services métropolitains, qui permettent ainsi de se séparer des supports papiers stockés depuis des années.

Le compacteur des Halles

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles, à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi. Son utilisation est également autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation.

331 tonnes ont été collectées avec ce matériel en 2018, soit une diminution des volumes de près de 8 %. Cette diminution peut s'expliquer par l'accroissement du réseau de PAVE dans le secteur, permettant ainsi aux riverains d'utiliser les matériels à proximité de leur habitation, et dont l'utilisation est plus simple. La mise en œuvre du compacteur représente un coût de fonctionnement d'environ 35 000€ TTC.



L'UNITÉ BACS ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'unité BACS

L'unité Bacs assure la **gestion des contenants mis à disposition des usagers** pour la collecte en porte-à-porte.

Placé sous l'autorité directe de l'agent de maîtrise et du responsable de l'unité, les agents ont en charge la distribution et l'entretien des bacs roulants et composteurs mis à disposition des usagers.

Leurs missions sont les suivantes :

- distribution et entretien des bacs roulants et composteurs
- distribution des bacs aux usagers
- mise en place de la dotation initiale dans

les immeubles et chez les particuliers

- ajouts et retraits de bacs à la demande des usagers

- information des usagers sur les collectes ou le tri
- maintenance des bacs
- remplacement des pièces des bacs cassés signalés par les agents de collecte ou à la demande des usagers
- nettoyage des bacs
- remplacement des étiquettes autocollantes d'identification et mise en place et retrait de bacs à l'occasion des manifestations ou événements particuliers.

LES MOYENS MATÉRIELS :

L'unité dispose d'un **parc de 4 véhicules utilitaires** de 9 à 14 m³ et d'un **engin de manutention**.

Une **laveuse semi-automatique** permet

le nettoyage et la désinfection d'environ 50 bacs/jour.

LES CHIFFRES DE L'UNITÉ :

- 226 348 conteneurs +1,1 %
- 20 338 composteurs +3,7 %
- 8 127 interventions +27,7 %

Répartition des conteneurs par commune :

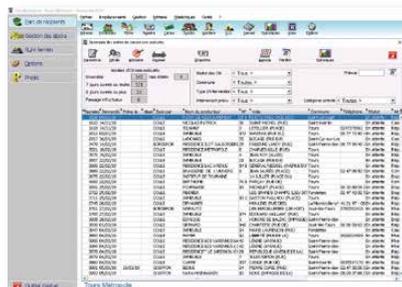
👁️ Voir graphique correspondant page 45

Le parc total de bacs roulants est de 226 348 bacs tous flux confondus. Le parc de bacs est en augmentation de +1,1 %

Malgré le déploiement de Points d'Apport Volontaire Enterrés dans l'habitat collectif, nous constatons une hausse du nombre de bacs. Cette augmentation correspond également à l'accroissement de la population de la Métropole.



Enregistrement d'une intervention sur la tablette lors d'une livraison de bac à Ballan-Miré.



Écran d'accueil du logiciel Gesbac pour les ordres de service



NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DU PARC DE BACS

En 2018, l'unité a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion du parc de bacs. Cet outil performant permet d'avoir accès immédiatement aux caractéristiques des emplacements et à l'historique des interventions, de gérer le parc, de l'actualiser, de l'interroger pour obtenir des statistiques, des états ou des synthèses.

Le système permet d'organiser les tournées de livraison par géolocalisation.



Distribution d'un composteur

Lavage du PAVE place du Commandant Tulasne à Tours

Nombre d'interventions sur le parc de bacs :
 👁️ [Voir graphique correspondant page 46](#)

La mise en place de bacs végétaux sur les communes de Saint-Genouph et La Riche en 2018 a permis de modifier les fréquences des collectes OMR (2 fois à 1 fois/semaine). Ce changement a provoqué une forte demande de modification du volume de bacs. Cela explique la hausse de 44 % des modifications de dotation.

Nous constatons de nouveau une progression du nombre de manifestations qui monopolise une équipe à plein temps durant les périodes de mars à juin et en septembre.

LES COMPOSTEURS :

Répartition du nombre de composteurs individuels :

👁️ [Voir graphique correspondant page 46](#)

Un composteur est mis à disposition lors des permanences les derniers vendredis de chaque mois.

L'unité Points d'Apport Volontaire

Cette unité assure **la gestion du réseau des Points d'Apport Volontaire** sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Placé sous l'autorité directe d'un agent de maîtrise et du responsable de l'unité, les agents ont la charge du nettoyage régulier et la maintenance des Points d'Apport Volontaire aériens et enterrés.

Leurs missions sont les suivantes :

Entretien régulier des plateformes et des bornes émergentes des PAVE :

- Le nettoyage s'effectue à l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute



pression.

- Enlèvement des graffitis et des affichettes
- Pulvérisation de produits désinfectants et désodorisants
- Remplacement des autocollants indiquant les flux de déchets
- Maintenance annuelle des conteneurs d'apport volontaire
- Vérification du bon fonctionnement du système de préhension, de la plateforme de sécurité, et de la cuve métallique interne des PAVE
- Vérification des pièces mécaniques à l'intérieur du cuvelage des PAVE
- Remplacement et réparation des pièces des conteneurs aériens.

LES MOYENS MATÉRIELS :

L'unité dispose d'un parc de **deux véhicules de lavage et un camion atelier**.

LE NETTOYAGE :

- En régie, les Points d'Apport Volontaire Enterrés sont nettoyés par deux agents disposant chacun d'une unité mobile de lavage. En 2018, nous avons effectué 7 315 lavages. En moyenne, chaque conteneur a été nettoyé cinq fois dans l'année.

Nous constatons une diminution de 37,5 % des lavages essentiellement due aux intempéries (gel), entretien des véhicules et carence en personnel.

- En prestation de service, les cuves sont nettoyées par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. La société ANCO a effectué 2 179 lavages pour un montant de 174 000€ TTC.

Nous constatons une diminution de 19,6 % du nombre de conteneurs désinfectés due principalement à des pannes mécaniques de véhicules et à des absences de personnels de la société ANCO.

LA MAINTENANCE :

Deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent au remplacement des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements.

Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux Points d'Apport Volontaire Enterrés avant leurs mises en service.

Ils disposent pour cela d'un camion équipé d'une grue et d'un atelier.

En 2018, les agents en charge de la maintenance ont effectué 1 082 interventions. En moyenne, il y a eu 5 interventions par jour.

👁️ [Voir graphique correspondant page 46](#)



Echange d'une plateforme piétonnière au Dépôt Sud à Joué-Lès-Tours

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU :

À la demande des bailleurs sociaux mais également des copropriétés privées, la Métropole positionne des Points d'Apport Volontaire Enterrés.

Cela permet de supprimer les incendies de poubelles, de diminuer les contraintes de manutention pour les gardiens d'immeuble, et d'éliminer la prolifération d'insectes dans les espaces communs des bâtiments.

En 2018, le nombre de conteneurs enterrés a augmenté de +8,6 %.

[Voir graphique correspondant page 46](#)

Les 1 837 Points d'Apport Volontaire enterrés et aériens de la Métropole, tous flux confondus, sont collectés par les entreprises OURRY, COVED et la régie Métropolitaine.

[Voir graphique correspondant page 46](#)



Collecte d'un conteneur verre enterré place Coty par la société COVED

COLLECTE DU VERRE :

La collecte des PAV(E) pour le verre est réalisée par la société COVED.

La répartition des 692 conteneurs à verre (1 pour 433 habitants) est la suivante :

[Voir graphique correspondant page 47](#)

Nous avons également collecté en régie 626,82 tonnes de verre provenant des commerces de bouche. Cette collecte est effectuée en porte-à-porte.

Lors d'une réparation, nous sommes contraints de vider le conteneur à verre avant toute intervention. Cela représente 41,54 tonnes pour l'année 2018.

[Voir graphique correspondant page 47](#)

Nous constatons une forte diminution du tonnage verre pour les mois de novembre et décembre. Cette baisse est due à des pannes des véhicules de collecte de la société COVED.

8 037 tonnes de verre ont été collectées en Points d'Apport Volontaire.

Cela représente 26,80 kg/habitant soit une augmentation de +1,1 % par rapport à l'année 2017.

[Voir graphique correspondant page 47](#)

COLLECTE PAVE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET EMBALLAGES

Répartition des tonnages par mois :

[Voir graphique correspondant page 48](#)

En 2018, le tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles a augmenté de 7 % et de 12 % pour les déchets d'emballages.

Le nombre de conteneurs par flux et par collecteur est réparti de la façon suivante :

[Voir graphique correspondant page 48](#)

Répartition des dépenses par poste :

En 2018, 111 conteneurs enterrés tous flux confondus ont été installés.

[Voir graphique correspondant page 48](#)

CHIFFRES CLÉS

8 037 T
DE VERRE COLLECTÉES
EN POINT D'APPORT
VOLONTAIRE

+8,6%
DE CONTENEURS
ENTERRÉS

8 127
INTERVENTIONS
SUR LE PARC DE BACS

226 348
BACS
TOUS FLUX
CONFONDUS



VALORISER



**L'unité Déchèteries
et moyens matériels** p 24

**Le tri des emballages et
des journaux-magazines en
centre de tri et leur valorisation** ... p 27

**Les unités de compostage
des déchets végétaux** p 30

**Le démantèlement
des encombrants** p 31

La valorisation du bois p 32

La valorisation des gravats p 33

**La valorisation des bennes
tout-venant des déchèteries** p 34

**Le transfert et l'enfouissement
des déchets** p 35

**Le stockage
des déchets ultimes** p 36



L'UNITÉ DÉCHÈTERIES et moyens matériels



Exemple de panneaux de communication sur les déchèteries



Engin de compaction pour les bennes en déchèterie



Lecture d'une carte d'entrée en déchèterie par l'agent d'accueil

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de **la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels.**

Il y a 4 agents affectés par déchèterie. Durant l'année, 2 à 3 agents sont maintenus en déchèterie, les autres étant en repos, congés ou affectés à des missions annexes : nettoyage et entretien des déchèteries, petits travaux en déchèterie ou navette inter-déchèteries.

En 2018, le temps de travail des agents a été réparti à 85 % en déchèterie et 15 % en travaux divers.

L'effectif comprend **27 agents** :

- 1 technicien responsable de l'unité
- 1 technicien chargé de la logistique
- 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès
- 1 agent de maîtrise
- 22 agents de déchèteries
- 1 agent de maîtrise chargé de l'habillement et des moyens matériels

Les différentes déchèteries

Tours Métropole Val de Loire exploite en régie **5 déchèteries** :

- **la Milletière** - 8 rue de l'Aviation - 37100 Tours,
- **la Grange-David** - Boulevard Louis XI - 37520 La Riche,
- **la Haute Limougière** - 2 rue Haute Moirienne - 37230 Fondettes,
- **le Bois de Plante** - ZI Bois de Plante - 37700 Saint-Pierre-des-Corps,

- **les Aubuis** - rue Jean Perrin - 37550 Saint-Avertin.

Les habitants de Tours Métropole Val de Loire peuvent aussi accéder à **la déchèterie de Joué-Lès-Tours** depuis le 1^{er} avril 2017, dont l'exploitation est assurée par la société OURRY (en remplacement de celle de la Billette - route de Monts - à Joué-Lès-Tours qui a été fermée). Ils peuvent également accéder à **la déchèterie du Cassantin** - ZA du Cassantin - à Chanceaux-sur-Choisille, dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ Environnement.

De même, les habitants de Fondettes, Luynes, et Saint-Etienne-de-Chigny, peuvent accéder à **la déchèterie de Pernay** gérée par la Communauté de Commune Gâtine et Choisilles - Pays de Racan.

Avec cette organisation, tous les habitants des communes de la Métropole de Tours disposent **d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 km de leur domicile.**

Fréquentation et badges d'accès aux déchèteries

En 2018, les déchèteries ont reçu **386 170 visites** soit une hausse de 5 % par rapport à 2017. La répartition est la suivante : 99 % dans les déchèteries métropolitaines et 1 % dans celles non-métropolitaines.

👁️ Voir graphique correspondant page 49

Il est à noter qu'en raison de travaux de réfection de voirie et de sécurisation, la déchèterie de Saint-Pierre-des-Corps a été fermée aux usagers du mois d'octobre 2018 au 26 février 2019, d'où une forte baisse



Vue sur l'entrée de la Déchèterie de la Grange David

de la fréquentation sur ce site. Les déchèteries de la Grande-David, des Aubuis et du Cassantin ont également connu une baisse de la fréquentation. À l'inverse les déchèteries de Joué-Lès-Tours, de la Milletière et de la Haute Limougière connaissent une forte hausse.

Voir graphique correspondant page 49

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE DE TOURS

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

Les professionnels ne sont pas autorisés.

Suite à une agression violente dont a été victime un gardien de déchèterie dans l'exercice de ses missions, le Comité d'Hygiène et de Sécurité a décidé de mettre en place en octobre 2018 des portiques de limitation de hauteur.

La demande de carte est effectuée à l'aide d'un imprimé à renseigner, auquel est jointe la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF).

L'imprimé est aussi disponible dans les déchèteries ou téléchargeable sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

L'utilisateur reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines.

Il n'est délivré qu'une carte par foyer. Les entités autres que les ménages peuvent par dérogation être acceptées pour des dépôts assimilables aux déchets ménagers.

Les cartes sont lues avec une console portative utilisée par l'agent d'accueil de la déchèterie.

Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet.

Le logiciel de gestion des cartes est hébergé par l'entreprise TRADIM, et peut être consulté à distance par le service.

Près de 87 226 cartes sont actives au 31 décembre 2018. 6 199 badges ont été fournis aux usagers en 2018, dont 1 318 pour perte.

Les tonnages déposés en déchèteries

Le tonnage collecté en 2018 dans les déchèteries est de 42 284 tonnes, soit une baisse de 6 % par rapport à 2017 [qui s'explique par la fermeture de la déchèterie de Saint-Pierre-des-Corps à partir d'octobre].

Voir graphique correspondant pages 49-50

L'apport moyen est d'environ 109 kg par visite. Près de 75 % du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

Les filières de traitement des déchèteries en 2018

Voir graphique correspondant page 50



Rack de DEEE

Collecte des DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Tours Métropole Val de Loire a passé **une convention pour le traitement des DEEE avec Eco-Système et OCAD3E**, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

C'est l'entreprise VALRECY qui effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE dans chaque site de déchèterie.

En 2018, près de 1 519 tonnes de DEEE ont été collectées dans les déchèteries, à la recyclerie des Douets et au service propreté urbaine, soit environ 5,5 kg/an/hab (en comparaison, la performance nationale moyenne en milieu urbain est de 3,2 kg/an/hab). Cela représente une baisse de 6 % par rapport à 2017.

Les tonnages se répartissent en 4 sous-catégories suivant le tableau ci-dessous :

👁️ *Voir graphique correspondant page 50*

Le soutien financier versé par Eco-Systèmes au titre de la collecte en 2018 a été de 119 974 € en 2018, soit une baisse de 3 % par rapport à 2017.

Cette collecte a permis de recycler 1 231 tonnes de matières et de valoriser en énergie 117 tonnes de matières.

7 719 tonnes de CO² ont été évitées et 1 910 barils de pétrole brut ont été économisés.



1 et 2. Déchèterie de Saint-Avertin

3. Déchèterie de Fondettes

4. Déchèterie de La Riche

5. Déchèterie de Saint-Pierre-des-Corps

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2018



DÉCHÈTERIE DE SAINT-AVERTIN :

- Pour des raisons de sécurité, des travaux d'aménagement de voirie et de création de zones de circulation ont été réalisés. Ils ont porté sur la séparation de la zone de circulation PL (Poids Lourds)/engin de compaction, de la zone VL (Véhicule Léger) usager par des barrières amovibles.

- Substitution du caisson maritime 20m³ par un 40m³ pour les DEEE et mise en place d'un abri bus.

DÉCHÈTERIE DE FONDETTES :

- Réalisation d'une réhausse béton pour mise en place d'une benne 12m³ à quai pour la mise du verre (en substitution des 5 colonnes à verre).

DÉCHÈTERIE DE LA RICHE :

- Agrandissement de l'accès voirie PL.

DÉCHÈTERIE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS :

- Travaux de réfection de voirie et de sécurisation.



LE TRI DES EMBALLAGES et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation



LE CENTRE DE TRI DE LA GRANGE DAVID À LA RICHE

Tours Métropole Val de Loire est propriétaire du bâtiment du centre de tri situé sur le site de La Grange David à La Riche près de la station d'épuration. Il fait appel à l'exploitant COVED afin qu'il fournisse la chaîne de tri, qu'il l'installe et qu'il l'exploite. Tours Métropole Val de Loire a ainsi contractualisé avec la société COVED au 1^{er} janvier 2016 pour la fourniture et l'exploitation de sa nouvelle chaîne de tri d'emballages et de journaux-magazines, pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an. Le terme du contrat est donc fixé au 31 décembre 2020.

Le process a été entièrement modifié afin d'accroître la capacité de tri en tonnage et en flux de catégories triées ainsi que pour améliorer les conditions de tri des valoristes.

Capacité du centre de tri

Tours Métropole Val de Loire a déposé en 2018, **19 331 tonnes d'emballages et de journaux-magazines, 595 tonnes de cartons** issus de la collecte sélective des commerces et **9 079 tonnes de verre**. Tours Métropole Val de Loire a passé un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Gâtine et Choisilles - Pays de Racan qui a apporté en 2018, 766 tonnes d'emballages et de journaux-magazines en vrac et en sacs jaunes.

Ces tonnages dépassent légèrement la capacité maximale autorisée qui est à 20 000 tonnes puisque le total fait 20 097 tonnes d'emballages avec les apports de la Communauté de Communes Gâtine et

Choisilles - Pays de Racan. Ce dépassement a pour origine deux faits concomitants :

- l'augmentation de la population résidant sur la Métropole,
- une meilleure performance de tri des emballages.

Cependant, ce dépassement va être largement compensé par le fait que le verre ne transitera plus par le centre de tri au 1^{er} janvier 2019, ce qui signifie moins de trafic de camions sur le site (environ 1300 camions en moins sur l'année) et moins d'encombrement de matières.

Le montant payé en 2018 sur ce marché s'élève à 4 407 730€ TTC, soit un coût moyen de 220€ par tonne entrante sur le centre de tri (traitement du refus compris).



Balle de plastique PET coloré



Valoristes sur le tapis des papiers

Déchets recyclables entrants au centre de tri



Les moyens humains

Le personnel comprend 44 personnes dont:

- 2 techniciens de maintenance,
- 5 conducteurs d'engins de manutention (alimentation de la presse et de la chaîne, et chargement des balles),
- 2 chefs de cabine titulaires et 2 suppléants,
- 2 équipes de 13 valoristes, dont 11 en insertion,
- 3 agents de nettoyage,
- 1 assistante d'exploitation,
- 1 responsable qualité,
- 1 responsable de maintenance,
- 1 responsable d'exploitation.

Le recrutement de valoristes en contrat d'insertion professionnelle se fait en partenariat avec TRI 37, sur la base de contrats de 6 mois à temps plein.

Le travail confié à la main d'œuvre en insertion représente 28 % du volume horaire effectué au centre de tri.

La nature et la durée du contrat nous donnent la souplesse et le temps pour lever les freins d'ordre social et professionnel :

- Mobilité
- Logement



Process de tri du centre de tri

- Santé
- Formation qualifiante en rapport avec les domaines d'activités de TRI 37
- Formation individualisée correspondant à un projet professionnel

4 personnes sont sorties du dispositif de l'IAE :

- 1 sortie vers un CDD dans une entreprise d'autre structure de l'IAE,
- 1 sortie vers un CDD dans une entreprise d'imprimerie,
- 1 sortie en renforcement Pôle Emploi,
- 1 sortie à la retraite.

La Métropole détient le bâtiment, les aires de stockage extérieures, les parkings et les 2 ponts-basculés situés à l'entrée du site.

Les équipements du centre de tri

- **Une trémie ouverte de sacs** de 35 m³ : afin de permettre à la chaîne de traiter autant les produits en vrac que les produits en sacs, une trémie équipée d'un système débrayable pour l'ouverture de sacs à été installée. Elle assure également une fonction régulatrice et permet de peser les matériaux.
- **Un trommel** : placé en début de process, ce trommel assure une première séparation des emballages par taille (>200 mm).
- **2 trieurs optiques** corps plats et 2 trieurs optiques corps creux
- **5 tables de tri** et 3 cabines de tri
- **1 crible balistique** qui sépare les corps creux des corps plats
- **1 overband**
- **1 courant de Foucault**
- **1 crible à disques** horizontal pour recycler les refus

- **40 convoyeurs**
- **1 presse à balles** de 130 tonnes et 1 presse à paqueter l'acier
- **Un système de traitement d'air ambiant**
- **2 engins de manutention** et 1 chariot élévateur

Le rendement moyen de la chaîne de tri est de **6 T/heure**, tout produit confondu.

Une valorisation maximum des emballages

100 % de la matière entrante est valorisée avec 90 % de valorisation matière grâce notamment au recyclage des films et des pots et barquettes plastiques et 10 % de valorisation énergétique grâce à l'envoi des refus à Châteaubriant (44) pour une transformation en Combustibles Solides de Récupération (CSR). Les CSR sont ensuite livrés chez des cimentiers Calcia à Villiers-au-Bouin (37) et Lafarge à Saint-Pierre-La-Cour (53) pour alimenter les fours en vue de la fabrication des ciments.

Les produits triés et expédiés en filières de recyclage en 2018 comprennent les matériaux suivants :

👁 Voir graphique correspondant page 50

Les refus représentent 27 % du tonnage entrant sur la chaîne de tri. Les caractérisations faites sur le gisement entrant confirment ce chiffre en donnant une moyenne de 24 % de refus.

Cette forte dégradation du gisement s'explique par le fait que la poubelle jaune n'est plus destinée aux seuls emballages mais fait office de bac de recyclage à tous les matériaux considérés comme recyclables par les habitants : vaisselle, jouets, déchets électriques...

En 2018, Tours Métropole Val de Loire travaille avec **différents repreneurs** pour la reprise des matériaux et les filières sont les suivantes :

- **VERALLIA** pour le verre,
- **PAPREC** pour le carton,
- **SUEZ** pour les briques alimentaires et l'aluminium,
- **COVED** pour tous les types de plastiques et l'acier,
- Papeterie **NORSKE SKOG** pour les journaux-magazines.

Les recettes

Les recettes de la Direction proviennent aussi des soutiens des éco-organismes pour un montant global de 2 757 756 €, ce qui, ajouté au produit de la vente des matières triées de 1 442 034 € sur l'année, fait une recette totale de 4 199 790 €.

👁️ Voir graphiques correspondants page 51

Les faits marquants 2018

- **Dépassement des 20 000 tonnes d'apport** : ce contexte nécessitera sur l'année 2019 le dépôt d'un dossier de porter à connaissance auprès des services de la DREAL. Cependant, l'encombrement du site dû à ce dépassement est largement compensé par l'arrêt de l'activité de vidage du verre ménager sur le site de La Grange David au profit du site du nouveau prestataire retenu au 1^{er} janvier 2019.
- **Renouvellement de la certification ISO 14 001 et ISO 9 001** : le centre de tri a été audité en novembre 2018. Les résultats étaient positifs avec un point fort sur la gestion de la maintenance sur le site.

- **Tournage de l'émission France 3 « Au cœur du centre de tri »**



Plateau TV France 3

Destination des déchets

- Cartons
- PET Clair
- PET Foncé
- PEHD
- PP
- Papiers
- Film PEBD
- Acier
- Aluminium
- Briques alimentaires



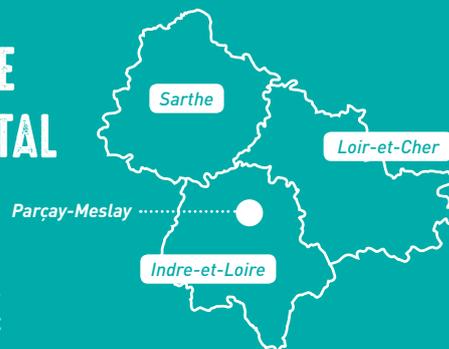
EN PROJET

UN NOUVEAU CENTRE DE TRI INTERDÉPARTEMENTAL EN 2022

Le nouveau centre de tri interdépartemental pour l'Indre et Loire, le Loir et Cher et la Sarthe est en projet à l'horizon 2022.

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose aux collectivités locales **d'étendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques** d'ici 2022.

Ce n'est pas le cas de la Métropole qui ne communique pas sur le tri des pots et barquettes même si la chaîne de tri intègre aujourd'hui cette catégorie sur le gisement déjà présent dans le bac jaune. Le centre de tri de La Riche a atteint ses capacités nominales et ne pourra pas trier plus de matières ni accueillir d'autres collectivités.



De plus, une extension du bâtiment actuel n'est pas envisageable faute de place. La Métropole a donc envisagé une autre solution : **créer une société publique locale (SPL)** avec 10 autres collectivités regroupant 900 000 habitants **pour construire un nouveau centre de tri** sur la commune de Parçay-Meslay.

Ainsi, la SPL TRI VAL DE LOIR(E) a été créée le 7 janvier 2019 et travaille sur la construction d'un centre de tri d'une capacité de 50 000 tonnes d'emballages et de journaux-magazines à trier par an.



LES UNITÉS DE COMPOSTAGE des déchets végétaux

Le bilan technique

Pour **traiter les déchets verts** collectés en déchèteries, en porte-à-porte ou produits par les Services Techniques, la Métropole les fait déposer sur **4 plateformes de compostage** situées en Indre-et-Loire. Ces plateformes sont gérées par des sociétés privées (ECOSYS, A.C.T.E. et SEDE), suivant les cas.

La société ECOSYS gère les plateformes de Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps, la société A.C.T.E. celle de Chanceaux-sur-Choisille et SEDE celle de Saint-Avertin appartenant à Tours Métropole Val de Loire.

Un tel maillage géographique permet à Tours Métropole Val de Loire de limiter les transports de déchets dans et autour de l'agglomération.

Le principe de fonctionnement est le même sur toutes ces installations.

Les quantités de déchets déposés

Entre 2016 et 2018, les tonnages suivants ont été déposés sur les quatre plateformes :

👁️ *Voir graphique correspondant page 51*

Les tonnages 2018 se sont répartis ainsi, suivant l'origine des déchets :

👁️ *Voir graphique correspondant page 51*

La valorisation

Le **compost produit** sur ces différentes installations est **utilisé par des particuliers, des agriculteurs et d'autres professionnels** (horticulteurs, pépiniéristes, ...).

Par ailleurs, **la société SEDE** assure une prestation de **broyage des déchets de bois** des Services Techniques sur les sites de chantier importants. Ces déchets broyés sont laissés à la disposition des Services Techniques.



Animation scolaire lors d'une visite de la plateforme de compostage des déchets végétaux



Andain sur la plateforme de compostage des déchets végétaux



Collecte des encombrants



Vidage des encombrants

LE DÉMANTÈLEMENT DES ENCOMBRANTS

Depuis septembre 2003, les encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de la Métropole étaient démantelés sur une plateforme dédiée à ce type de traitement, située à Esvres-sur-Indre. Lors de l'ouverture de la déchèterie de la Milletière, l'ancienne déchèterie des Douets fut aménagée pour accueillir cette activité, la rendant plus proche du gisement. Cette plateforme est gérée par TRI 37.

Avant que cette filière ne soit mise en place, les encombrants étaient enfouis en Centre de Stockage des Déchets Ultimes, comme les déchets ménagers et assimilés non recyclables.

Sur cette installation, les encombrants sont démantelés et séparés en plusieurs fractions :

- Bois et ferraille qui sont recyclés.
- Refus qui est enfoui ou valorisé comme une partie du tout-venant de déchèterie.

Par ailleurs, d'autres déchets peuvent être retrouvés dans le flux d'encombrants :

- DEEE, recyclés ou traités dans la même filière que les DEEE de déchèterie,
- DDM ou DDS, traités par la même filière qu'en déchèterie,
- Pneus, traités suivant la même filière qu'en déchèterie.

LES TONNAGES TRAITÉS

En 2018, 1 900 tonnes d'encombrants ont été déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les Services Techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs

sociaux. L'évolution des tonnages depuis 2010 est la suivante : 1 840 T ont été traitées en 2010 contre 1 900 T en 2018.

👁️ *Voir graphique correspondant page 51*

LES TONNAGES SORTANTS

En 2018, les matériaux suivants ont été traités après le démantèlement : bois, DEEE, ferraille, refus surtrié et valorisé, et refus enfoui.

👁️ *Voir graphique correspondant page 51*

LA VALORISATION DU BOIS

LE BILAN TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le bois collecté en déchèteries, issu du démantèlement des encombrants ou produit par les Services Techniques des différentes communes est valorisé par DBR sur la plateforme de Mettray. Cette entreprise trie les déchets de bois en deux catégories :

- Valorisable en panneaux de particules,
- refus.

Le cahier des charges des fabricants de panneaux de particules étant très restrictif, le taux de refus a augmenté, et le nombre de bennes de bois polluées par des déchets exogènes dirigées vers l'enfouissement plutôt que vers DBR aussi. 147 T ont ainsi été enfouies en 2018.

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS DÉPOSÉS

Entre 2016 et 2017, les tonnages suivants ont été traités (à Saint-Pierre-des-Corps en 2016 et à Mettray en 2017) : 4 495 T ont été traitées en 2016, contre 3 347 T en 2017 et 3 382 T en 2018.

👁️ *Voir graphique correspondant page 52*

De 2014 à 2017 les déchets de bois étaient déposés à Saint-Pierre-des-Corps sur une plateforme qui les valorisait sous forme de biomasse. Le cahier des charges était beaucoup moins exigeant. Entre 2010 à 2018, les tonnages de bois ont évolué suivant le graphique ci-dessous :

👁️ *Voir graphique correspondant page 52*



Benne Bois en déchèterie



Panneau de communication sur le bois en déchèterie

LA VALORISATION DES GRAVATS et des déchets de plâtre



Le bilan technique

LES GRAVATS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les gravats collectés en déchèteries sont valorisés par MS Services sur la plateforme de Villedomer. Cette entreprise trie les gravats en plusieurs catégories avant de les transformer par concassage en matériaux de voirie (sous-couche principalement). La partie non valorisable est enfouie, mais des essais pour isoler les matières recyclables encore présentes (plastique) sont en cours.

LE PLÂTRE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, des bennes destinées aux déchets de plâtre ont été mises en place dans deux déchèteries (Cassantin et Joué-Lès-Tours) afin de tester avec MS Services les possibilités de valorisation de ces déchets.

Le plâtre accepté se présente sous forme de briques, de plaques mais aussi de sacs de plâtre inutilisables.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'AMIANTE

Du fait de cette activité de tri, et de l'objectif de valorisation importante, les gravats et le plâtre déposés sur cette installation doivent être exempts de déchets contenant de l'amiante.



Produit final, valorisé en sous-couche routière

Or, certains utilisateurs des déchèteries déposent encore à l'insu des gardiens de tels déchets dans les bennes. MS Services a

donc développé une procédure permettant d'isoler les bennes polluées et de les trier.

Les quantités de déchets déposés

En 2018, 10 784 tonnes de gravats ont été déposées sur cette installation, soit 60 T de plus par rapport à 2017. De même, 95 tonnes de plâtre ont été déposées à Villedomer.

De 2010 à 2017, les tonnages de gravats ont évolué suivant le graphique ci-dessous :

👁️ Voir graphique correspondant page 52

On peut noter sur ce graphique que les gravats enfouis directement ont disparu, MS Services ayant développé un process lui permettant de ne plus refuser de bennes.



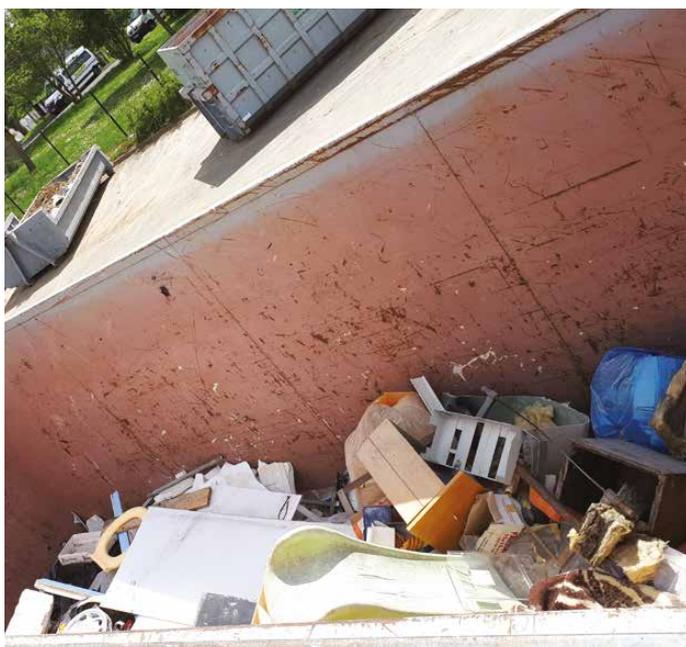
Déchets arrivant sur la plateforme



Catégorie « plâtre »



Refus de tri



Benne tout-venant en déchèterie



Panneau de communication en déchèterie

LA VALORISATION DES BENNES TOUT-VENANT des déchèteries

Depuis le 1^{er} janvier 2017, **une partie des bennes « tout-venant » des déchèteries de la Métropole n'est plus enfouie directement mais triée en vue d'une valorisation** matière et énergétique des déchets. Cette prestation nouvelle a lieu dans le cadre d'un marché dont SUEZ est le titulaire.

Les bennes tout venant sont transportées jusqu'au centre de tri de Montlouis-sur-Loire, où **elles sont vidées, et triées** d'une part mécaniquement à l'aide d'un grappin, et manuellement pour affiner le tri.

Ce tri manuel est réalisé par un agent en insertion, dans le cadre d'une convention avec TRI 37.

En 2018, 5 725 T de tout-venant ont ainsi été triées, essentiellement en vue d'une valorisation énergétique à Arcante (UVE de Blois). Le tonnage total de tout-venant en 2018 étant de 11 285 T, la moitié a donc été valorisée.



LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT des déchets résiduels

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de Services Techniques ou tout-venant de déchèteries pour partie) **sont traités par enfouissement sur le Centre de Sonzay.**

Afin de **limiter les transports**, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des Centres de Transfert où **ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité**, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Métropole utilise ainsi deux Centres de Transfert :

- La Grange David, à La Riche,
- Le Bois de Plante, à Saint-Pierre-des-Corps.

Le Transfert

Les deux Centres de Transfert fonctionnent de façon sensiblement équivalente. Le contenu des bennes de collecte est vidé dans des semi-remorques à fond mouvant par transfert gravitaire.

LES UTILISATEURS

Le Centre de Transfert de la Grange David reçoit les déchets suivants :

👁️ *Voir graphique correspondant page 52*

Le Centre de Transfert de Saint-Pierre-des-Corps reçoit les déchets suivants :

👁️ *Voir graphique correspondant page 52*

LES DÉCHETS COLLECTÉS ET L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

En 2017 et 2018, les tonnages suivants ont transité par ces installations : 71 036 T ont transité par les Centres de Transfert en 2017 contre 64 407 T en 2018.

👁️ *Voir graphique correspondant pages 52-53*

Il est par ailleurs à noter que **6 775 T d'OMR** ont transité par la Grange David en 2018 pour le compte de la CC Touraine Vallée de l'Indre, en vue de leur enfouissement.



Quai de transfert de la Grange David, côté vidage des BOM



Quai de transfert de la Grange David avec aperçu des semi-remorques à fond mouvant



Quai de transfert à Saint-Pierre-des-Corps



LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES



Le bilan technique

La Métropole utilise un ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) pour le traitement de ses déchets ultimes (non recyclables dans les conditions techniques locales). Il est situé à Sonzay, appartient et est géré par la société SUEZ autorisé jusqu'en 2034 suivant l'arrêté préfectoral

Le fonctionnement de ce site est le suivant : les déchets après avoir été pesés sont vidés dans des casiers creusés dans le sol. Là, les déchets sont tassés au moyen d'engins de compaction afin de gagner du volume et d'accélérer la décomposition de la fraction organique.



Unité de valorisation énergétique

Les parois de ces casiers font l'objet d'une sécurité passive, assurée par 5 mètres de terrain argileux et 1 mètre d'argile compactée, et d'une sécurité active, formée par une géomembrane en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) et 50 cm de matériaux drainants.

Ces deux barrières de sécurité permettent de récupérer l'ensemble des lixiviats produits par les précipitations traversant le massif de déchets.

Au cours de la décomposition des déchets organiques (accélérée par la recirculation des lixiviats), du biogaz est produit. Ce biogaz est un mélange de gaz où le méthane (CH_4) est prédominant. Le biogaz est collecté et utilisé dans une unité de valorisation énergétique. Pour cela, il est brûlé afin de faire tourner des turbines qui produisent de l'électricité, qui est ensuite injectée dans le réseau EDF.

Les quantités de déchets déposés

Les déchets déposés à Sonzay sont :

- les déchets venant des Centres de Transfert de la Grange David et de Saint-Pierres-des-Corps,
- le tout-venant des déchèteries de Tours Métropole Val de Loire non valorisé à Montlouis-sur-Loire,
- une partie des déchets ménagers collectés sur le nord de la Métropole,
- une partie du tout-venant issu du démantèlement des encombrants.

 Voir graphique correspondant page 53

Les tonnages d'OMr enfouies ont évolué de la manière suivante depuis 2010 :

 Voir graphique correspondant page 53

Les OMR ne sont pas les seuls déchets qu'enfouit la Métropole. En effet, des déchets de Services Techniques et des déchets non valorisables issus des déchèteries,

du nettoyage des voiries ou du démantèlement des encombrants par exemple sont aussi enfouis.

Depuis 2010, ces tonnages enfouis ont évolué de la manière suivante :

 Voir graphique correspondant page 53

Le taux de valorisation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des tonnages de déchets ménagers gérés par la Métropole en 2018. Le taux de valorisation des déchets produits par les habitants de la Métropole en 2018, si l'on considère la valorisation matière (recyclage), organique (compostage) et énergétique, atteint 52%, comme en 2017.

 Voir graphique correspondant page 53

Entre 2009 et 2019, ce taux de valorisation a augmenté de manière constante de la façon suivante :

 Voir graphique correspondant page 53

L'accélération en 2017 est due à la mise en place de la valorisation énergétique de la moitié environ du tout-venant de déchèteries.



Case à déchets



FINANCER



Les dépenses p 38

Les recettes p 38





LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après sont extraits du compte administratif 2018, fonction 812 de l'instruction M14 sur le budget principal de Tours Métropole Val de Loire.

 Voir graphique correspondant page 53

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par **la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation.

Un taux unique de 8,96 % s'applique depuis le 1^{er} janvier 2018 sur l'intégralité du territoire de la Métropole.

Le ratio moyen de TEOM est de 111€ par habitant en 2018.

Il représente 216€ par tonne collectée et traitée du gisement global.

Les dépenses

En 2018, **les dépenses totales de fonctionnement** (opérations réelles) figurant au compte administratif se sont élevées à **33 445 840€**.

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux déchèteries, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel et les dépenses de gestion courante.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie métropolitaine, et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules et les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie, les agents de la collecte et pour une faible partie, le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 19 633 399€ et concernent notamment le renouvellement des bacs et Points d'Apport Volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobiliers.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2018 à 42 762 175€.

Elles concernent notamment :

- la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères et le produit de la redevance spéciale,
- les aides CITEO et des autres éco-organismes,
- la vente des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries,
- l'excédent de fonctionnement de l'année précédente.

Les recettes d'investissement sont de 22 460 202€ et sont composées :

- de l'affectation du résultat de l'exercice précédent,
- du solde d'exécution reporté.

111€

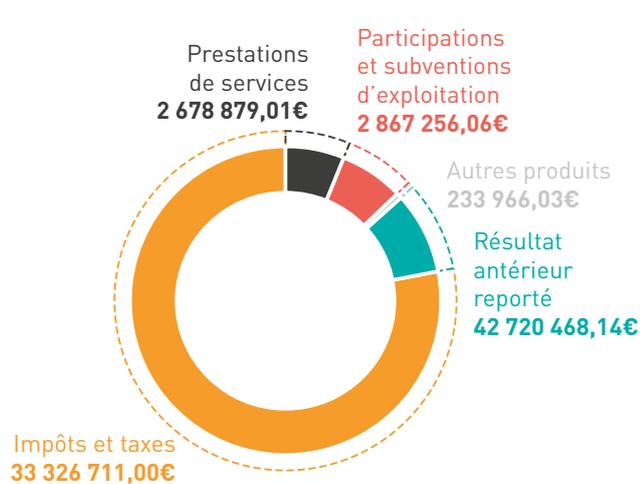
RATIO MOYEN DE TEOM
par habitant en 2018

216€

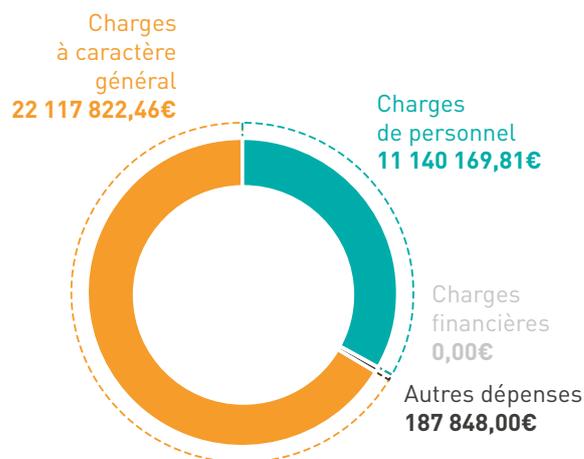
PAR TONNE COLLECTÉE
ET TRAITÉE
du gisement global



Fonctionnement

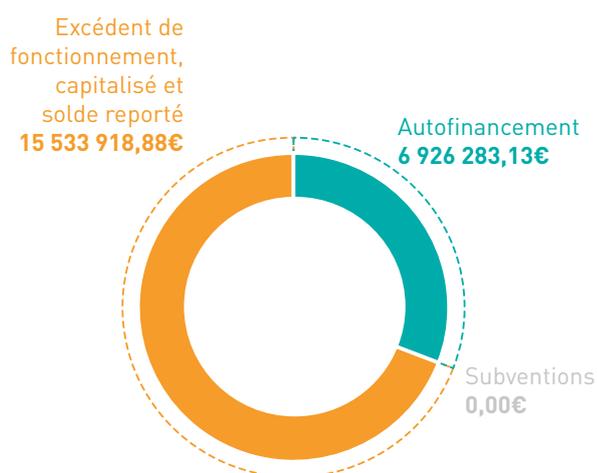


Recettes réelles de fonctionnement
TOTAL : 42 762 175,88€

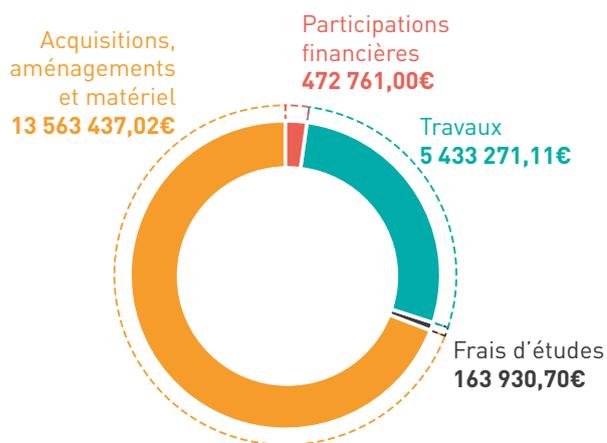


Dépenses réelles de fonctionnement
TOTAL : 33 445 840,27€

Investissement



Recettes réelles d'investissement
TOTAL : 22 460 202,01€



Dépenses réelles d'investissement
TOTAL : 19 633 399,83€



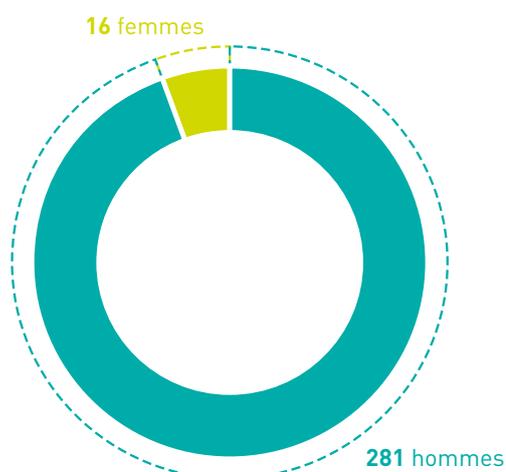
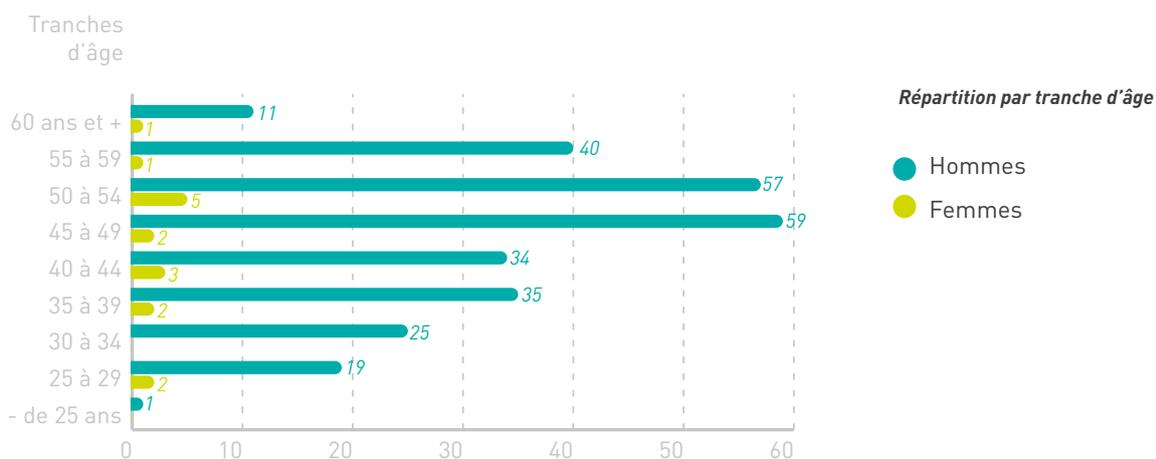
ANNEXES



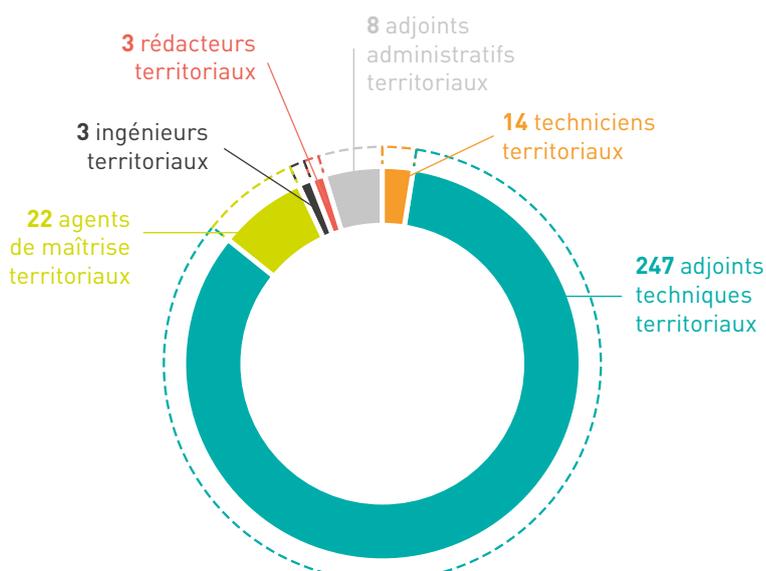
Le service et les données

La Direction Déchets et Propreté (à l'exception de la partie opérationnelle du Service Propreté Urbaine) comptait au 31 décembre 2018, 297 agents permanents, 43 agents saisonniers et 1 agent en détachement / disponibilité.

👁️ Voir page 56



Répartition par sexe



Répartition par cadre d'emploi

Bilan des tonnages traités en 2018

👁 Voir page 56



299 177
HABITANTS AU
1^{ER} JANVIER 2018

52%

de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire de la Métropole **sont valorisés ou recyclés**

		Tonnage 2018	Poids 2018 en kg/hab/an
Déchets non valorisés	Ordures ménagères collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	67 935	227
	Déchets non recyclables collectés en déchèterie (tout-venant)	5 557	19
TOTAL des déchets non valorisés		73 492	246

		Tonnage 2018	Poids 2018 en kg/hab/an
Déchets recyclés ou valorisés	Collecte sélective en porte-à-porte (avec les cartons et les papiers) SELECTIF	19 927	67
	Végétaux collectés en porte-à-porte	14 840	50
	Végétaux collectés en déchèterie	9 176	31
	TOTAL des déchets végétaux	24 016	80
	Encombrants collectés en porte-à-porte et recyclés Encombrants	1 900	6
	Autres déchets recyclables collectés en déchèterie (gravats, bois, ferraille, carton, papier, ameublement, tout venant valorisé) Déchèteries (déchets recyclables)	25 836	86
	Verre collecté en apport volontaire Verre	9 080	30
TOTAL des déchets recyclés ou valorisés		80 759	270

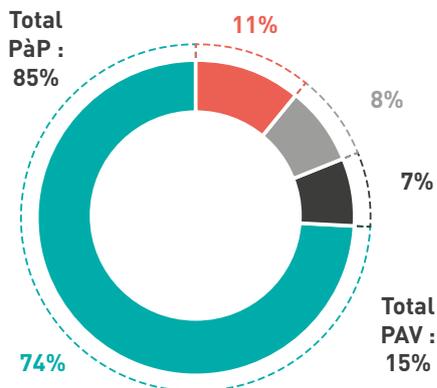
Évolution des tonnages traités en 2018

	2015				2016				2017				2018			
	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio
Population	296 506				297 732				299 127				299 177			
OM	70 270	3,7%	237	3,3%	67 086	-4,5%	226	-4,8%	67 890	1,2%	227	0,6%	67 935	0,1%	227	0,0%
Encombrants	1 862	6,8%	6	6,4%	1 957	5,1%	7	4,8%	1 970	0,7%	7	0%	1 900	-3,6%	6	-4%
OM + Encombrants	72 132	3,7%	243	3,4%	69 043	-4,3%	233	-4,2%	69 860	1,2%	234	0,2%	69 835	0,0%	233	-0,1%
Sélectif	19 762	10,0%	67	9,6%	18 406	-6,9%	62	-7,1%	19 142	4,0%	64	3,3%	19 927	4,1%	67	4,1%
Végétaux	23 249	-8,8%	78	-9,2%	25 158	8,2%	84	7,1%	25 401	1,0%	85	1,1%	24 016	-5,5%	80	-5,5%
Verre	8 271	-2,7%	28	-3,0%	8 805	6,5%	30	6,2%	9 051	2,8%	30	2,1%	9 080	0,3%	30	0,3%
Déchèteries Hors Végétaux	31 228	-0,2%	105	-0,6%	32 374	3,7%	109	3,5%	33 542	3,6%	112	2,9%	31 393	-6,4%	105	-6,4%
TOTAL	154 642	1,2%	522	0,8%	153 786	-0,6%	518	-0,7%	156 996	2,1%	525	1,3%	154 251	-1,7%	515	-1,9%

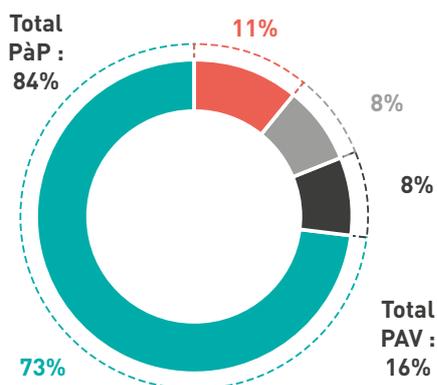
La collecte des déchets résiduels

TONNAGES COLLECTÉS

👁 Voir page 16

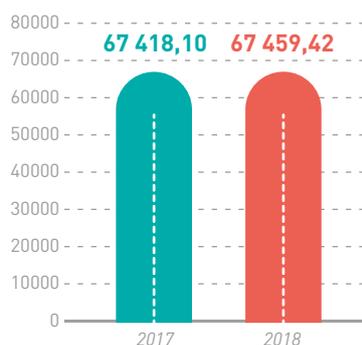


Tonnages d'OMr collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



Evolution des tonnages d'OMr collectés sur le territoire de la Métropole en 2018

- Collecte PàP régie
- Collecte PàP prestation
- Collecte PAV prestation
- Collecte PAV régie

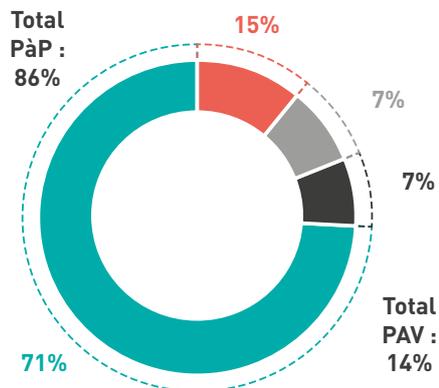


Evolution des tonnages d'OMr collectés sur le territoire de la Métropole

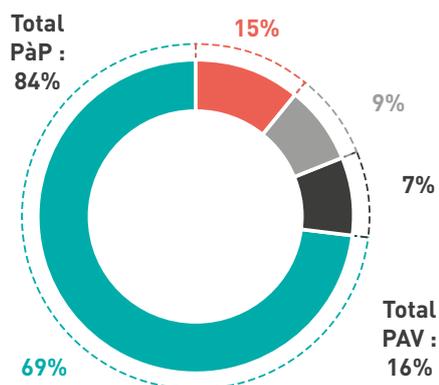
La collecte sélective

TONNAGES COLLECTÉS

👁 Voir page 16

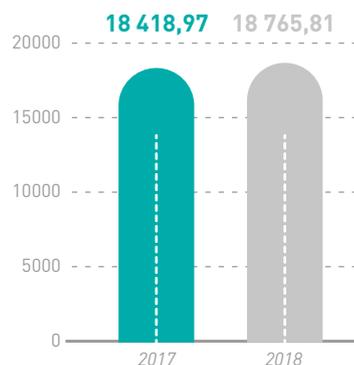


Tonnages de collecte sélective collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



Tonnages de collecte sélective collectés sur le territoire de la Métropole en 2018

- Collecte PàP régie
- Collecte PàP prestation
- Collecte PAV prestation
- Collecte PAV régie

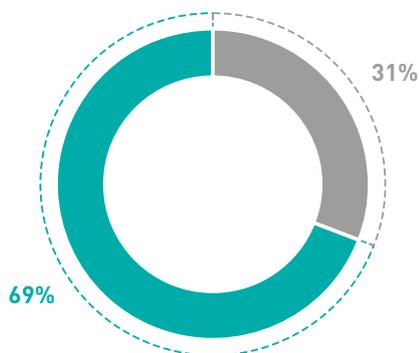


Evolution des tonnages de CS collectés sur le territoire de la Métropole

La collecte des déchets végétaux

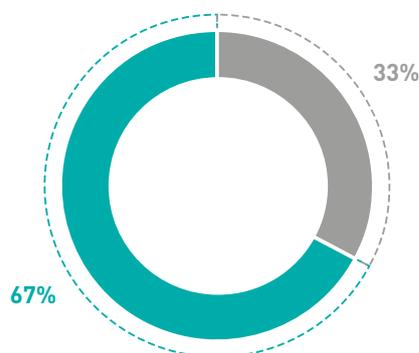
TONNAGES COLLECTÉS

Voir page 17

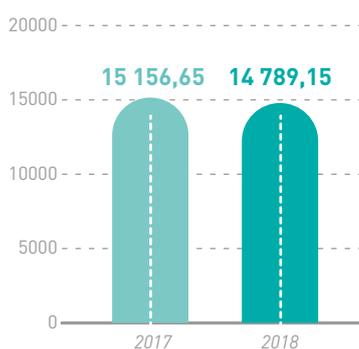


Répartition des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole en 2017

- Total régie
- Total prestation



Répartition des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole en 2018



Evolution des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole

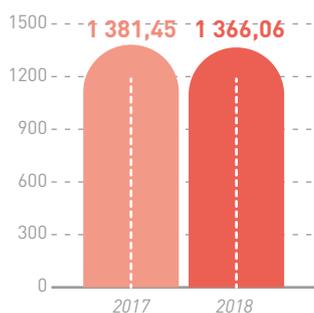


Evolution mensuelle des tonnages de déchets verts collectés sur le territoire de la Métropole

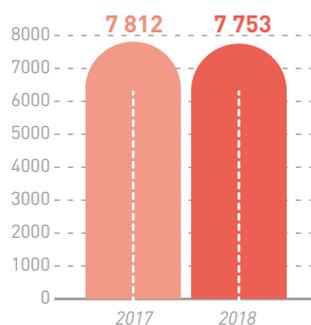
La collecte des encombrants

TONNAGES COLLECTÉS

Voir page 17



Evolution des tonnages d'encombrants collectés sur le territoire de la Métropole



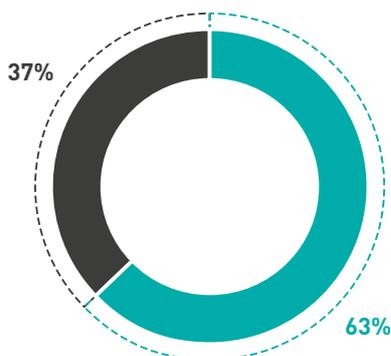
Evolution du nombre de rendez-vous annuels

La collecte des cartons

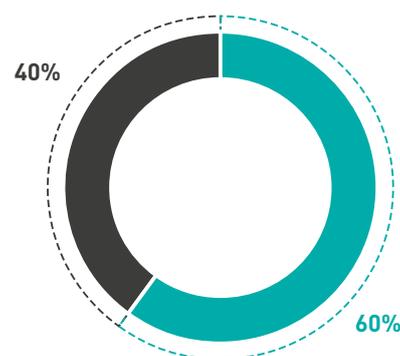
TONNAGES COLLECTÉS

👁️ Voir page 17

- Régie (Dépot Centre après-midi)
- TRI 37



Répartition des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole en 2017



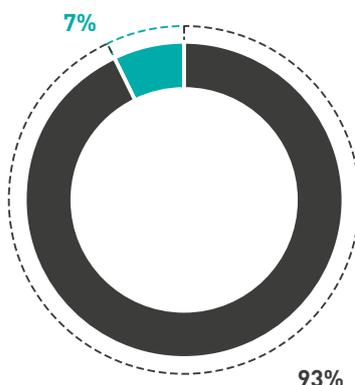
Répartition des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole en 2018

La collecte du verre

TONNAGES COLLECTÉS

👁️ Voir page 18

- Prestation PAV
- Régie



Répartition des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole en 2018



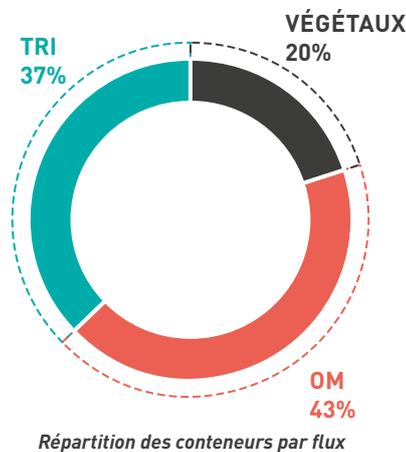
Évolution des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole

L'unité bacs

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

👁️ Voir pages 19-20

	ORDURES MÉNAGÈRES			TRI SÉLECTIF			VÉGÉTAUX		
	2017	2018	+/-	2017	2018	+/-	2017	2018	+/-
Ballan-Miré	3 644	3 681	+1,0%	3 311	3 341	+0,9%	2 008	2 038	+1,5%
Berthenay	348	348	+0,0%	295	295	+0,0%	250	258	+3,1%
Chambray-Lès-Tours	4 373	4 300	-1,7%	3 519	3 514	-0,1%	2 939	2 962	+0,8%
Chanceaux-sur-Choisille	1 455	1 455	+0,0%	1 493	1 506	+0,9%	1 303	1 312	+0,7%
Drueye	435	437	+0,5%	393	399	+1,5%	368	374	+1,6%
Fondettes	4 728	4 741	+0,3%	4 474	4 489	+0,3%	3 941	3 958	+0,4%
Joué-Lès-Tours	11 624	11 650	+0,2%	10 358	10 415	+0,5%	8 487	8 554	+0,8%
La Membrolle	1 390	1 398	+0,6%	1 352	1 362	+0,7%	1 118	1 133	+1,3%
La Riche	3 208	3 237	+0,9%	2 602	2 636	+1,3%	1 496	1 507	+0,7%
Luyes	2 027	2 031	+0,2%	1 968	1 980	+0,6%	1 646	1 659	+0,8%
Mettray	918	936	+1,9%	906	913	+0,8%	770	788	+2,3%
Notre-Dame-d'Oé	1 881	1 900	+1,0%	1 801	1 825	+1,3%	1 647	1 659	+0,7%
Parçay-Meslay	1 386	1 405	+1,4%	1 239	1 249	+0,8%	950	962	+1,2%
Rochecorbon	1 630	1 639	+0,5%	1 607	1 620	+0,8%	1 201	1 211	+0,8%
Saint-Avertin	6 419	6 448	+0,4%	5 711	5 736	+0,4%	5 043	5 092	+1,0%
Saint-Cyr-sur-Loire	5 911	5 929	+0,3%	5 642	5 676	+0,6%	4 426	4 456	+0,7%
Saint-Etienne-de-Chigny	662	663	+0,2%	657	659	+0,3%	608	661	+8,0%
Saint-Genouph	520	521	+0,2%	486	488	+0,4%	387	387	+0,0%
Saint-Pierre-Des-Corps	5 474	5 478	+0,1%	4 538	4 550	+0,3%	3 277	3 291	+0,4%
Savonnières	1 476	1 511	+2,3%	1 445	1 476	+2,1%	1 103	1 158	+4,7%
Tours	36 141	36 938	+2,2%	28 906	29 525	+2,1%	998	998	+0,0%
Villandry	637	638	+0,2%	536	542	+1,1%	448	450	+0,4%
TOTAL	96 287	97 284	+1,0%	83 239	84 196	+1,1%	44 414	44 868	+1,0%



Répartition des conteneurs par flux

	2017	2018	
Modification de dotation (75%)	3 462	6 184	+44,0%
Réparation (15%)	1 634	1 346	-21,4%
Bacs brûlés (1%)	129	86	-50,0%
Bacs volés (6%)	650	511	-27,2%
Livraison bacs pour manifestations (3%)	612	621	+1,4%
TOTAL	5 875	8 127	+27,7%

Nombre d'intervention sur le parc de bacs



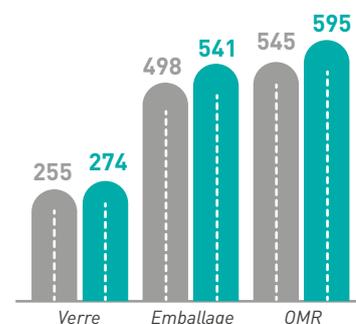
Livraison de bacs pour manifestations

L'unité Points d'Apport Volontaire

Voir pages 20-21

	2017	2018	
Collecte pour réparation	91	41	-54,9%
Intervention diverse	670	461	-31,2%
Maintenance préventive	58	112	+93,1%
Maintenance curative	133	468	+251,9%
TOTAL	952	1082	+13,7%

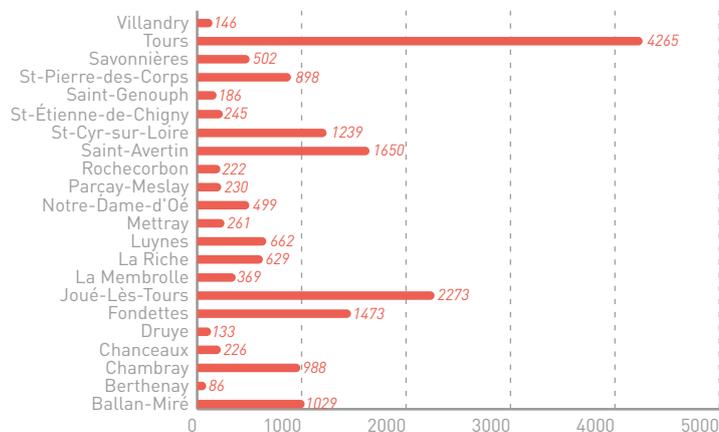
Nombre d'intervention sur le parc de bacs



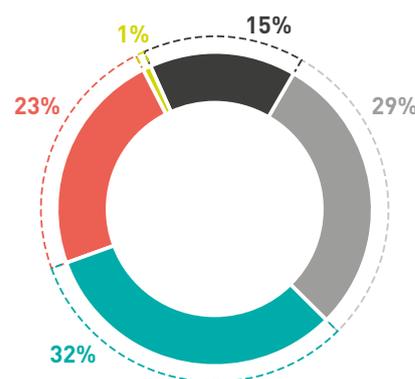
Évolution du nombre de conteneurs enterrés

Les composteurs

Voir page 20



Répartition du nombre de composteurs individuels par commune



Répartition des Points d'Apport Volontaire sur le territoire de la Métropole en 2018

- Verre Hors Sol
- JRM Hors Sol
- Verre Enterré
- Emballage Enterré
- OMR Enterré

Les conteneurs à verre

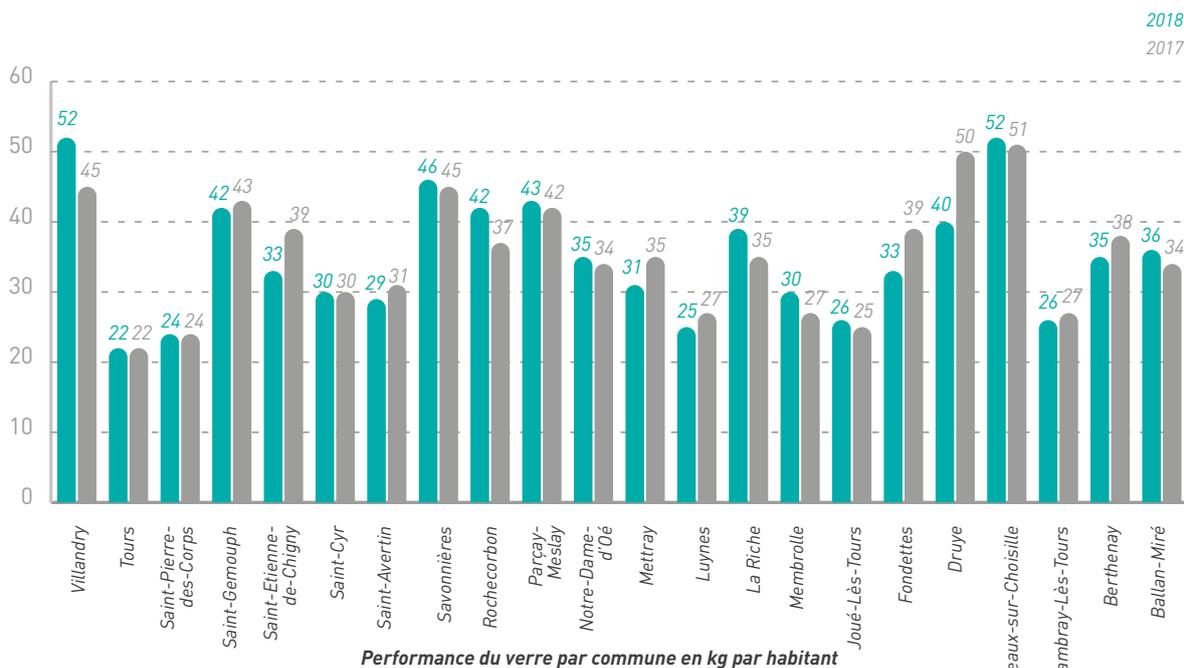
RÉPARTITION DES 692 CONTENEURS À VERRE (hors collecte verre des commerces)

Voir page 21

	Nombre habitant 2018	Nombre de conteneur verre 2018	Tonnage verre 2018	kg/hab 2018
Ballan-Miré	8 079	17	295	36
Berthenay	721	4	25	35
Chambray-Lès-Tours	11 804	39	310	26
Chanceaux-sur-Choisille	3 552	8	186	52
Druye	989	3	40	40
Fondettes	10 928	19	356	33
Joué-Lès-Tours	37 974	91	969	26
La Membrolle	3 408	8	104	30
La Riche	10 543	27	411	39
Luyes	5 261	14	133	25
Mettray	2 112	5	65	31
Notre-Dame-d'Oé	4 167	10	145	35
Parçay-Meslay	2 351	7	102	43
Rochecorbon	3 255	9	137	42
Savonnières	3 236	7	148	46
Saint-Avertin	15 314	39	445	29
Saint-Cyr	16 092	26	475	30
Saint-Etienne-de-Chigny	1 604	7	53	33
Saint-Genouph	1 076	3	45	42
Saint-Pierre-des-Corps	16 290	40	387	24
Tours	139 963	304	3147	22
Villandry	1 128	5	59	52
TOTAL	299 847	692	8 037	26,80



Évolution des tonnages verre - COVID



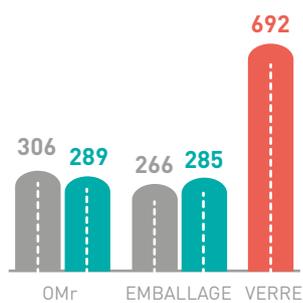
Performance du verre par commune en kg par habitant

Collecte PAVE des ordures ménagères résiduelles et emballages

RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MOIS

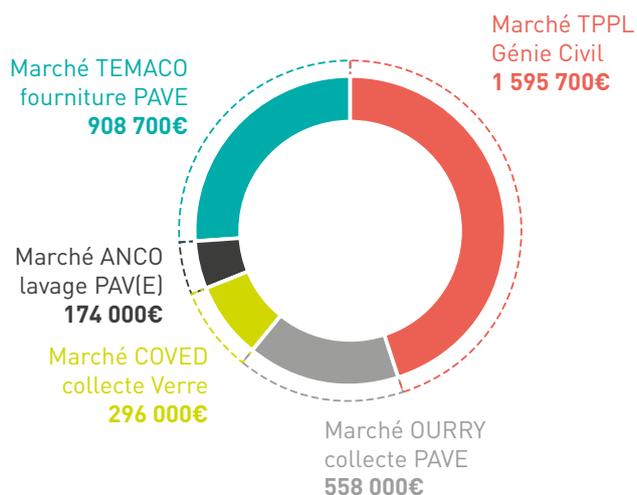
Voir page 21

	OMR						EMBALLAGES					
	RÉGIE		OURRY		RÉGIE		OURRY		RÉGIE		OURRY	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Janvier	469	479	+2%	359	431	+17%	109	154	+29%	104	120	+13%
Février	415	391	-6%	306	365	+16%	91	85	-6%	95	105	+9%
Mars	413	460	+10%	377	392	+4%	135	106	-27%	115	111	-4%
Avril	408	457	+11%	328	403	+19%	96	154	+38%	97	106	+8%
Mai	459	498	+8%	365	450	+19%	136	119	-14%	109	122	+11%
Juin	482	489	+1%	393	436	+10%	92	125	+26%	108	108	+1%
Juillet	468	496	+6%	372	424	+12%	116	162	+29%	108	118	+8%
Août	426	424	-0%	373	412	+9%	113	119	+5%	105	113	+7%
Sept	423	436	+3%	367	364	-1%	123	135	+9%	110	104	-5%
Octobre	510	482	-6%	414	461	+10%	122	168	+27%	122	132	+7%
Novembre	432	404	-7%	391	425	+8%	112	161	+30%	119	124	+4%
Décembre	449	479	+6%	358	441	+19%	116	149	+22%	106	123	+14%
TOTAL	5355	5495	+3%	4405	5005	+12%	1360	1636	+17%	1298	1386	+6%



Répartition du nombre de conteneurs

- TMVL
- OURRY
- COVERED



Répartition des dépenses

Fréquentation et badges d'accès aux déchèteries

Voir pages 24-25

Fréquentation	Milletière	Grange - David	Haute Limouillère	Bois de Plante	Aubuis	Joué-Lès-Tours	Cassantin	TOTAL
2010	87 606	53 350	74 223	23 077	41 375	33 244	-	312 875
2011	89 139	56 135	77 805	24 384	45 883	37 552	-	330 898
2012	78 364	56 304	80 128	26 369	42 033	39 745	-	322 943
2013	79 589	65 572	84 513	26 306	42 476	42 316	-	340 772
2014	92 331	68 192	91 358	26 970	51 706	44 693	34 125	409 375
2015	92 250	69 190	91 970	26 132	52 476	43 597	33 300	408 915
2016	78 701	82 288	88 010	25 750	51 135	45 967	27 600	399 451
2017	68 510	71 197	68 508	25 578	46 514	59 753	22 400	362 460
2018	77 389	61 795	77 039	21 151	45 130	77 046	21 147	380 697
Evolution 2017-2018	13%	-13%	12%	-17%	-3%	29%	-6%	5%

Nombre de visites dans les déchèteries de la Métropole de Tours

Fréquentation	Pernay
2010	10 412
2011	9 081
2012	9 200
2013	9 250
2014	8 593
2015	6 195
2016	6 000
2017	3 828
2018	5 473
Evolution 2017-2018	43%

Nombre de visites en déchèterie avec convention

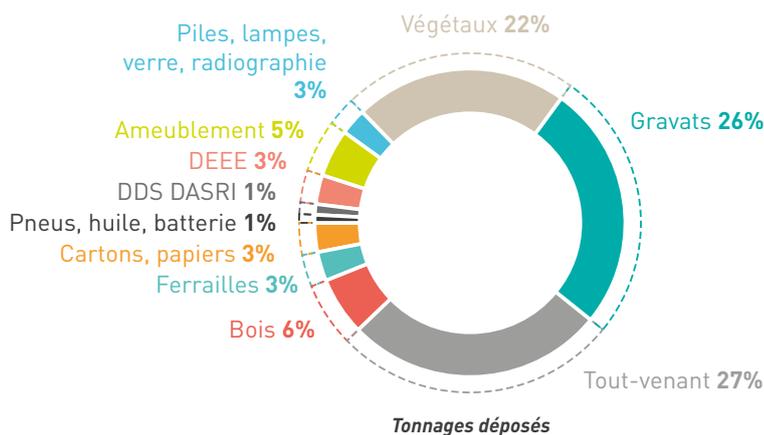
Tonnages déposés en déchèteries

RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS

Voir page 25



	Aubuis	Bois de Plante	Milletière	Grange-David	Haute Limouillère	Joué-Lès-Tours	Cassantin	Pernay	TOTAL
Végétaux	1 001	455	1 999	1 093	2 114	1 787	724	390	9 562
Gravats	1 375	902	2 235	1 723	1 657	2 246	651	200	10 988
Ferrailles	180	110	293	228	217	312	85	25	1 451
Cartons	122	69	216	171	176	174	65	30	1 023
Bois	249	316	699	477	400	286	68	50	2 545
Divers	1 410	1 015	2 377	1 827	1 642	2 319	689	330	11 609
Papiers	57	35	87	89	107	87	30	-	492
Huile vidange	5	6	11	9	7	12	5	1	56
Batteries	1,1	0,0	0,6	0,6	1,2	0,5	0,0	-	4
DDS hors REP	20	10	15	21	19	47	8	4	143
DDS ECO-DDS	18	18	17	26	19	45	15	-	159
DASRI	0,07	0,05	0,34	0,10	0,04	0,23	0,02	-	1
DEEE	172	68	215	249	183	302	74	20	1 283
Ameublement	-	-	477	584	237	553	116	-	1 966
Plâtre	-	-	-	-	-	67	22	-	89
Polystyrène	2,0	-	3,3	3,5	3,4	3,6	1,3	-	17
Pneus	7	7	7	7	7	7	7	-	49
Textile	21	8	44	21	21	30	8	-	153
Piles	3	1	3	2,6	2,1	2,5	1,0	-	15
Lampes	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	-	4
Verre	62	33	148	100	180	91	60	-	674
Radiographies	0,2	0,1	0,3	0,5	0,2	0,2	0,1	-	2
TOTAL	4 705	3 052	8 849	6 632	6 994	8 373	2 629	1 050	42 284



Tonnages déposés en déchèteries

RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS

Voir page 25

DECHETS	FILIERE	TRAITEMENT
Végétaux	ECOSYS, SEDE et ACTE	tri, broyage, compostage
Gravats	MS SERVICES	criblage, réutilisation
Ferrailles	MENUT	tri, broyage, valorisation
Cartons	VEOLIA	valorisation
Bois	DBR Environnement	tri, broyage, valorisation
Divers	SUEZ ENVIRONNEMENT	enfouissement
Papiers	COVED	tri, broyage, valorisation
Ameublement	ECO-MOBILIER (VEOLIA)	tri, valorisation
Huile	SENI	régénération, valorisation
Batteries	MENUT	tri, broyage, valorisation
DDS	ECO-DDS (BS ENVIRONNEMENT)	tri, valorisation
Amiante	SANITRA FOURRIER	enfouissement
DEEE	ECO-SYSTEME (VALRECY)	tri, valorisation
Pneus	ALIAPUR (MEGAPNEUS)	tri, valorisation
Textile	LE RELAIS	tri, réutilisation, valorisation
Piles	COREPILE	tri, valorisation
Lampes	RECYLUM	tri, valorisation
Cartouches encre	COLLECTOR'S	tri, réutilisation

Les filières de traitement

Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Voir page 26

Collectés par TRI 37	Gros Electroménager		Ecrans	Petits Appareils en Mélange	TOTAL
	Hors Froid	Froid			
2009	301	110	268	255	934
2010	364	151	356	326	1 197
2011	337	138	321	338	1 134
2012	292	131	275	322	1 020
2013	354	170	316	366	1 205
2014	368	206	314	475	1 363
2015	457	238	301	509	1 505
2016	536	284	366	533	1 718
2017	524	292	258	544	1 617
2018	513	273	205	528	1 519
Evolution 2017-2018	-2%	-6%	-21%	-3%	-6%

Répartition des tonnages



Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation

Voir page 28

Matières	Papiers	Cartons	Films plastiques	PET clair	PET foncé	PEHD	Pots et barquettes plastiques	Briques alimentaires	Acier	Aluminium	REFUS
Tonnage	5 732	4 785	144	742	260	244	69	165	582	26	5 522

Matériaux présents dans les produits triés et expédiés en filières de recyclage en 2018

Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation

Voir page 29

Matières	Prix de vente moyen en € / tonne	RECETTES ANNUELLES EN €
Journaux-magazines	100	568 851
Verre	23,97	219 994
Acier	90	50 088
Aluminium	459	14 097
Briques alimentaires	5	1 840
Cartons	Entre 55 à 90 selon la qualité	400 267
PET clair	175	126 610
PET foncé	55	16 975
PEHD	155	37 878
Films plastiques	0	0
Pots barquettes PP	110	5 434
TOTAL		1 442 034

Montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri

Éco-organismes	RECETTES ANNUELLES EN €
CITEO au titre du barème E (emballages)	2 201 690
Ecofolio (papiers)	336 090 estimé
Ecomobilier (meubles)	100 000 estimé
OCAD3E (déchets électriques et électroniques)	119 976
TOTAL	2 757 756€

Montant des recettes versées par les éco-organismes pour les produits issus du centre de tri et des déchèteries



Les unités de compostage des déchets végétaux

Voir page 30

	2016	2017	2018
Chançay - Terralys	1 100	742	0
Plateforme de Chanceaux-sur-Choisille	5 076	6 620	7 002
Plateforme de Charentilly	6 187	6 427	6 147
Plateforme de Saint-Avertin	12 215	10 967	11 708
Plateforme de Saint-Pierre-des-Corps	4 646	5 847	4 085
Total général	29 224	30 603	28 941

Tonnage déposé par installation

	2016	2017	2018
Collectes déchets verts en PAP	12 554	15 130	14 840
Déchets verts des déchèteries	11 717	10 271	9 176
Services Techniques Déchets souches	400	587	602
Services Techniques Déchets verts	4 553	4 615	4 322
Total général	29 224	30 603	28 941

Tonnage déposé par catégories d'apporteurs

Le démantèlement des encombrants

Voir page 31



Évolution des tonnages traités

Valorisé	Bois	47,42%
	DEEE	13,36%
	Ferrailles	7,91%
	Refus surtrié et valorisé	3,02%
	Total valorisé	71,72%
Non valorisé	Refus enfoui	28,28%

Répartition des tonnages sortants

La valorisation du bois

Voir page 32

	2016	2017	2018
Bois de démantèlement des encombrants	839	849	845
Bois des déchèteries	3 468	2 436	2 492
Services Techniques - bois	187	62	44
Total général	4 495	3 347	3 382

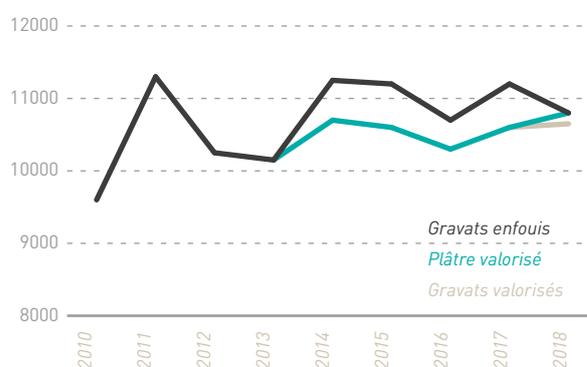
Tonnages traités



Évolution des tonnages de bois traités

La valorisation des gravats et des déchets de plâtre

Voir page 33



Évolution des tonnages de gravats traités

Le transfert et l'enfouissement des déchets résiduels

LES UTILISATEURS

Voir page 35

Le Centre de Transfert de La Grange David reçoit les déchets suivants :

Type de déchets	Communes (ou situation géographique)
Déchets ménagers collectés en porte-à-porte	Tours (Centre), Saint-Genouph et La Riche, Joué-Lès-Tours et Chambray-Lès-Tours, dans leur ensemble. Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Notre-Dame-d'Oé, Berthenay, Villandry, Druye, Savonnières et Ballan Miré. Les déchets de la Communauté de Communes du Val de l'Indre
Services Techniques	Assainissement de Tours Métropole Val de Loire Tours, La Riche, Joué-Lès-Tours, Fondettes, Saint-Avertin, Notre-Dame-d'Oé et Saint-Pierre-des-Corps
Déchèterie	Tout-venant de La Grange David

Le Centre de Transfert de Saint-Pierre-des-Corps reçoit les déchets suivants :

Type de déchets	Communes (ou situation géographique)
Déchets ménagers collectés en porte-à-porte	Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin et Tours (Sud Cher et Nord), Tours (Nord, Nord du Cher, Nord de la Loire), Chanceaux sur Choisille, Parçay-Meslay, Rochecorbon
Services Techniques	Saint-Pierre-des-Corps

Le transfert et l'enfouissement des déchets résiduels

Voir page 35

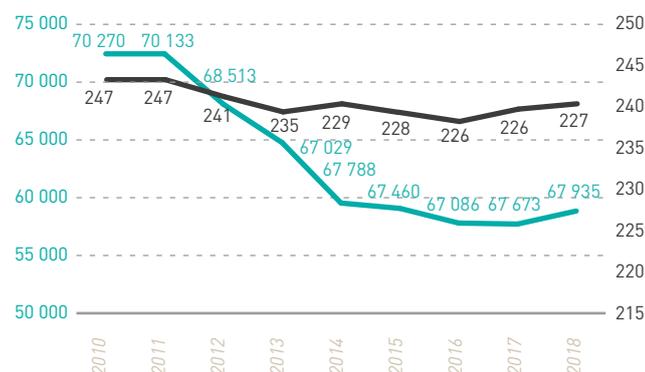
En 2017 et 2018, les tonnages suivants ont transité par ces installations :

		2017	2018
Centre de transfert de la Grange David	Assainissement	672	691
	Associations	333	442
	Collecte PAP et AV OMr	55 836	50 440
	Marchés et gens du voyage	1 501	919
	Services Techniques	4 312	4 668
	Tout-venant des déchèteries	23	2
Total la Grange David		62 679	57 163
Transfert de Saint-Pierre-des-Corps	Collecte PAP et AV OMr	8 142	6 868
	Marchés et gens du voyage	106	121
	Services Techniques	110	255
Total Saint-Pierre-des-Corps		8 358	7 245
Total général		71 036	64 407

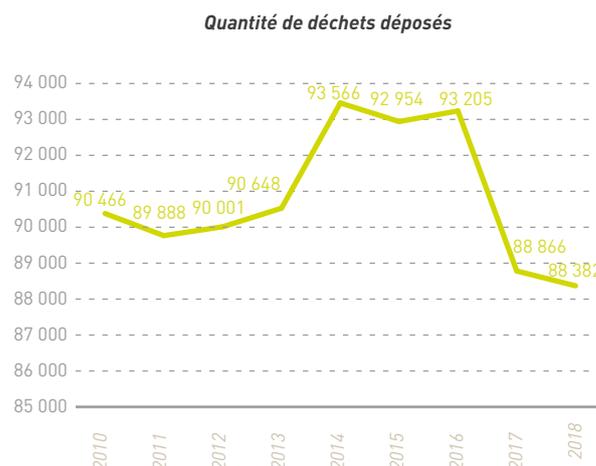
Le stockage des déchets ultimes

Voir page 36

	2017	2018
Centre de transfert de la Grange David	69 389	63 937
Direct	10 592	16 697
Recyclerie	528	504
Transfert de Saint-Pierre-des-Corps	8 358	7 245
Total général	88 866	88 382



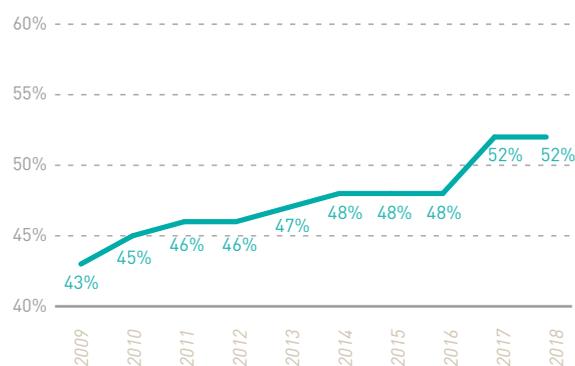
Évolution des tonnages d'OMr enfouis depuis 2010



Évolution des tonnages de déchets de Services Techniques, déchets non valorisables issus des déchèteries, du nettoyage des voiries ou du démantèlement des encombrants depuis 2010

Le taux de valorisation des déchets ménagers

Voir page 38



Évolution du taux de valorisation depuis 2010

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole de Tours assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres. Le territoire représente 299 177 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2018, 297 agents et 43 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur trois dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

👁️ *Voir graphique correspondant page 41*

Les objectifs du service sont multiples :

- offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers,
- faire maigrir les poubelles,
- valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique,
- développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Chiffres marquants 2018

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une baisse globale des tonnages de 1,7 % par rapport à 2017. Le tonnage total collecté et traité est de 154 251 tonnes soit 515 kg de déchets produits au total par habitant et par an.

Mais avec les nuances suivantes en fonction des catégories de déchets :

- une très légère baisse des Ordures Ménagères Résiduelles de 0,1 %,
- une forte hausse du tonnage d'emballages et de journaux-magazines de l'ordre de 4,1 %,
- une forte baisse des déchets végétaux de 5,5 %,
- un maintien du verre ménager à 30 kg par habitant et par an.

Le taux global de valorisation des déchets se maintient à 52 %. La loi de transition énergétique impose un objectif à 55 % en 2020 et 65 % en 2025.

👁️ *Voir les deux graphiques correspondants page 42*

Les événements marquants de l'année 2018

- Extension du réseau de PAVE (Points d'Apport Volontaire Enterrés)
- Mise en place de la collecte des déchets végétaux sur les communes de Saint-Genouph et La Riche
- Etude de construction du nouveau centre de tri
- Lancement de la consultation pour l'Unité de Production d'Énergie Verte (UPEV), et des études préalables
- Tournage d'un plateau TV au centre de tri de la Grange David par France 3
- Rénovation de la déchèterie de Saint-Pierre-des-Corps
- Mise en place de composteurs partagés
- Mise en place de bennes pour le plâtre dans deux déchèteries

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

60 avenue Marcel Dassault - 37206 Tours Cedex 3 - CS30651

Crédit photos : © Léonard de Serre, Services TMVL
Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire
Création : Com' sur un nuage

